Synthèse de la recherche BruxSSA : Une SSA à l'université ?

Introduction

Cette recherche financée par la fondation 4Wings est le fruit d'une collaboration entre As Bean, asbl bruxelloise facilitant l'accès à une alimentation saine et durable à un public étudiant, et une équipe de recherche de l'ULB, le CEESE. Elle avait pour but d'évaluer l'expérimentation de **Sécurité Sociale Alimentaire (SSA)** mis en place pendant 10 mois par As Bean auprès de 70 étudiant·es de l'ULB.

La SSA est une tentative de faire rentrer l'alimentation dans le domaine du droit, et non plus de l'aide. Inspirée de la Sécurité sociale de santé, la SSA repose sur trois piliers : l'universalité, le conventionnement démocratique, et la cotisation en fonction des revenus. Pour cette expérience, seul le pilier du conventionnement a été testé dans 7 groupes de quartier. En effet, les étudiant·es ont été sélectionné.es en amont, et iels recevaient tous·tes 100 € par mois, sans contrepartie autre que leur présence à **une séance d'information**, **8 ateliers de formation et conventionnement et une Assemblée plénière**. Le cœur de la recherche a donc consisté à étudier les mécanismes de ce conventionnement (axe Gouvernance) et son effet sur les pratiques alimentaires estudiantines (axe Pratiques) pour répondre aux trois hypothèses de recherche axées sur l'accessibilité « financière » de l'expérimentation (*la précarité alimentaire est réduite via la distribution de monnaie alimentaire*), l'accessibilité « culturelle » (*le conventionnement démocratique testé permet d'allier pratiques alimentaires 'durables' et alimentation choisie*) et l'accessibilité « géographique » (*les pratiques alimentaires souhaitées se confrontent à l'offre disponible dans certaines zones de Bruxelles*).

L'étude s'est appuyée sur une **méthode mixte, qualitative et quantitative, de collecte de donnée.** L'approche quantitative s'est appuyée sur deux enquêtes en ligne. Le premier questionnaire a été diffusé de mai 2024 à septembre 2024 au sein de la communauté étudiante via mails et flyers sur le campus (300 réponses dont les 70 participants à l'expérimentation), le deuxième de juillet 2025 à septembre 2025 - à la toute fin de l'expérimentation - via mails auprès de la même cohorte (140 réponses dont 68 participants). Ces questionnaires visaient à faire un état des lieux sociographique des étudiant·es via leurs caractéristiques socio-économiques, leurs pratiques alimentaires et leur degré de précarité (via un ensemble de questions portant sur leurs revenus, leurs aides financières et leurs privations) avant et après l'expérimentation tant auprès des étudiant·es participant·es que d'autres. L'approche qualitative s'est articulée autour de trois dispositifs aux visées différentes : **18 observations ethnographiques** (atelier de pré-conventionnement des commerces, 8 ateliers de formation/conventionnement dédoublés, et l'assemblée de clôture)

entre septembre 2024 et avril 2025, **deux séries d'entretiens compréhensifs sur le thème de la « gouvernance »** au sein de l'expérimentation auprès de **10 participants**, et **13 entretiens compréhensifs concernant les pratiques alimentaires**. Enfin, nous avons réalisé 7 focus groups (un par groupe de quartier) axés sur la précarité étudiante. Ce mix de dispositifs, nous a permis d'étudier à la fois des aspects individuels (entretiens compréhensifs) de l'expérience, ainsi que des aspects de groupe (observations et focus groups).

Modalités de l'expérimentation et influence sur les résultats

La lecture des résultats présentés ci-après doit se faire en gardant à l'esprit qu'ils sont étroitement liés à l'expérimentation étudiée et ses modalités particulières.

Le mode de recrutement des participant.es, notamment, peut avoir introduit certains biais puisqu'il reposait sur une démarche volontaire et proactive de la part des candidat.es. En outre, bien que cherchant à atteindre une certaine représentativité du public étudiant, la sélection parmi ces volontaires été soumise au respect de certains critères d'exclusion liés au logement (le fait d'habiter en Région de Bruxelles-Capitale ailleurs que chez ses parents) mais également à l'engagement de participer aux 8 ateliers formatifs et de conventionnement organisés sur le campus du Solbosch. Même si cette activité a été jugée essentielle par les participants [1], et légitime au regard du « don » de 100 € par mois en contrepartie de leur participation (aucune participation financière n'était demandée aux participant.es contrairement à ce qui se passe dans d'autres expérimentations SSA[1]) [2], elle a requis :

- un certain temps de présence - et parfois de déplacement - pas toujours compatible avec les impératifs des étudiants, notamment ceux qui doivent subvenir à leurs moyens en travaillant, et qui conditionne l'accès à l'aide [3],
- un sentiment de légitimité de la part des candidats [4],
- et une certaine capacité à communiquer en groupe pour le conventionnement – ce qui, malgré l'allocation de 100 €, a pu décourager ceux/celles qui étaient moins à l'aise pour s'exprimer devant d'autres, en français, sur un sujet complexe.

[1] « On est obligé d'avoir un minimum de connaissances pour pouvoir faire aussi nos choix, un peu en âme et conscience. » (G4-SSA-36, femme, Belgique, 31 ans, bachelier, quartier Forest, 3 privations)

[2] « Je dois travailler pour survivre – on ne va pas se mentir, c'est pour survivre - mais je trouve que, en parallèle aussi, il faut bien que je fasse une contrepartie. Donc voilà, c'est une chose assez

[1] La plupart des expérimentations SSA en France, telles que la Caisse de l'Alimentation en Gironde ou la Caisse Commune de l'Alimentation à Montpellier, sont financées notamment par les cotisations des participant.es, complétées le cas échéant par une subvention publique. A Schaerbeek, le projet de caisse alimentaire solidaire - La Class – s'appuie également sur une cotisation de chaque participant.e, selon ses moyens sur base d'une grille indicative, complétée par une cotisation des commerces conventionnés, des dons et une subvention.

normale pour moi de venir aux ateliers. » (G3-SSA-23, femme, Rwanda, Master, quartier Solbosch, > 3 privations)

[3] « J'ai ma coloc. Je lui en ai parlé mais quand je lui dis qu'au début, c'était tous les mardis de dix-huit à vingt heure, elle m'a dit que ce n'était pas possible.(…) parce qu'elle avait un job, et aussi que le fait que ce soit tous les mardis, ça ne convenait pas. » (G2-SSA-16, femme, Belgique, 21 ans, bachelier, quartier La Chasse, 3 privations)

« En vrai, je comprends tout à fait la démarche dans le sens où (…) vu le cadre, le coût du programme, c'était tout à fait normal un peu en échange de ça qu'on allait à ces ateliers, d'autant plus que c'étaient des ateliers pour nous apprendre des choses, donc. Et c'étaient des ateliers pour construire … fin bref, c'étaient des ateliers qui nous concernaient directement et tous ces bénéfices, c'est à nous directement. Donc, dans ce sens-là, oui je trouve que ça avait du sens. Et je pense que si ce n'était pas obligatoire, effectivement, il y a beaucoup de gens qui ne seraient pas venus parce qu'il y a entre guillemets toujours mieux à faire. Du coup ouais, je comprends, même si je veux voir l'aspect le plus large, ça conditionne d'une certaine manière l'aide. Et donc « Ah tu veux de l'aide pour bouffer ? Ok, par contre, il va falloir faire ça, ça, ça, ça, … ». Ce qui … c'aurait été mieux sur base volontaire mais dans ce cadre-là, voilà, je trouve que c'est normal quoi. » (G5-SSA-51, femme, France, 21 ans, bachelier, quartier Delta, < 2 privations)

[4] « Un truc que j'ai beaucoup entendu, c'est des gens qui ne pensaient pas le mériter. Et eux clairement, ils disaient qu'ils arrivaient à se débrouiller. J'ai vraiment entendu ça plusieurs fois, au moins 4 personnes qui m'ont dit ça je pense.» (G2-SSA-14, homme, Belgique, 34 ans, bachelier, quartier La Chasse, > 3 privations)

A propos de l'accessibilité financière

a) Au niveau du conventionnement démocratique

L'accessibilité financière, un critère parmi d'autres

Si les grilles de conventionnement ont montré une certaine cohérence entre les quartiers au niveau des catégories incluses [1], les participant·es ont témoigné d'un questionnement en ce qui concerne la priorisation des valeurs défendues par la SSA, notamment entre ceux qui optaient pour les enjeux liés à la production et à la santé commune (environnement, santé individuelle, conditions de travail et de rémunération des producteur·ices) et ceux qui se préoccupaient plutôt des enjeux relatifs aux consommateur·ices notamment précaires (accessibilité financière à un panier alimentaire suffisant en quantité, variété et qualité nutritionnelle) [2].

[1] « Globalement, c'était cohérent. Le seul magasin qui m'a un peu posé question (…) c'était le Cora. Et je sais que je ne suis pas le seul à avoir eu cette interrogation-là. » (G1-SSA-6, homme, Belgique, 28 ans, master, quartier St Josse, > 3 privations)

[2] « C'est des moments où on n'était pas sur les mêmes objectifs de SSA, pas les mêmes visions du projet dans sa globalité, où du coup la question un peu de base c'est est-ce que j'ai 100€ pour manger autant mais mieux ou j'ai 100€ pour manger plus. » (G5-SSA-44, homme, Belgique, 22 ans, bachelier, quartier Delta, < 2 privations)

L'idéal permettant de combiner à la fois l'ensemble des objectifs de la SSA et les contraintes matérielles ou culturelles des participant.es étant difficile à atteindre

collectivement, les participant.es ont dû faire des compromis et ont cherché à prioriser certains objectifs par rapport aux autres. La composition du groupe de conventionnement et sa dynamique interne (voir notamment le point sur la subjectivité et la prise de pouvoir symbolique), ainsi que l'offre commerciale disponible dans le quartier (voir notamment le point sur l'accessibilité géographique) ont pu faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, au travers notamment de la détermination commune de critères et d'indicateurs d'objectivation, de la définition commune d'un score de validation du commerce analysé (ex : obtenir un total de minimum 4,5 points/étoiles sur un maximum de 9), de critères d'exclusion[2] ou jugés indispensables[3]. Les différentes priorités des groupes se sont particulièrement matérialisées dans la définition et la classification des catégories de leur grille de conventionnement mais aussi plus spécifiquement au niveau de l'application plus ou moins strictes des critères jugés indispensables.

Les quartiers de Forest et La Chasse, assez différents en termes de composition - notamment en termes de privations déclarées, de pourcentage de femmes (voir annexe 3) -, ont ainsi fait primer des considérations environnementales (ex : réduction des déchets d'emballage, provenance des produits) sur celles liées à l'accessibilité financière des produits vendus. Ce choix était appuyé, entre autres, par l'aspect « don » de l'expérimentation, qui rendait l'accessibilité financière moins prépondérante à leurs yeux que les autres enjeux de la SSA.

> « Ce qui a joué le plus aussi, c'étaient les critères éliminatoires. Par exemple, s'il n'y a pas de vrac, c'est déjà éliminé quoi. Il ne rentre même pas dans notre choix de magasins. Et aussi qu'il y ait une option bio, etc. Bah, s'il n'y avait pas ça, c'était déjà enlevé directement. Et le troisième, je pense que c'était l'éthique. La provenance euh comment on dit … la provenance des produits parce que c'était bien clair et net. » (G2-SSA-16, femme, Belgique, 21 ans, bachelier, quartier La Chasse, 3 privations)

Le prix : un critère omniprésent mais difficile à opérationnaliser

L'accessibilité financière était elle-même envisagée sous différents angles. Si le coût direct des aliments, le « prix », en constituait un élément-clé, la prise en considération de coûts cachés liés à l'activité de « faire ses courses » était souvent ajoutée à la réflexion (ex : l'accessibilité selon divers modes de transport en fonction de la composition du groupe de quartier, les horaires des commerces qui devaient être compatibles avec les horaires d'études ou de travail, la diversité des moyens de paiement, etc.), faisant écho à l'aspect polysémique de la notion d'accessibilité.

Le groupe de quartier Forest a, par exemple, intégré la présence d'un parking comme un critère d'accessibilité du commerce pour tenir compte de la situation complexe d'une des participantes, mère de famille séparée, qui combine travail et poursuite d'études pour se réorienter professionnellement.

Globalement, tous les groupes ont inclus un critère de « prix pour le consommateur » dans leur grille de conventionnement. Ce critère était séparé de la réflexion sur un « prix juste

[2] La plupart des groupes ont décidé d'exclure les commerces qui n'obtenaient aucun point/étoile pour au moins 2 ou 3 critères de la grille de conventionnement.
[3] Si le commerce analysé n'obtenait aucun point à ces critères indispensables, il était directement éliminé.

pour les producteur.rices » repris plutôt dans la catégorie « éthique » de la grille, si elle existait[4].

Toutefois, l'indicateur utilisé pouvait prendre des formes très diverses comme la définition de prix seuils pour des produits de base (ex : pain, pâtes, huile d'olive) ou la définition de fourchettes de prix pour un panier de produits de base [1]. Les deux types d'indicateurs ont générés des questionnement par rapport au type de commerce analysé car, s'ils sont relativement applicables à des commerces « one-stop-shop », ils le sont nettement moins, voire pas du tout, pour des commerces spécialisés [2].

[1] « On avait donné une échelle de prix entre zéro et vingt euros, vingt et quarante, quarante et cinquante, mais en fait le prix n'a pas de valeur si a pas le panier en fait. Si je veux Barn, où est-ce qu'il va être? Ca dépend de chacun, de ce qu'il fait et de chaque produit. Donc ça, c'était assez compliqué et, à la fin, on a juste mis des fourchettes.(…) On avait [dans le panier] des fruits et légumes en vrac, du pain, tout ce qui est fromage, lait, etc. et les féculents, etc. » (G2-SSA-16,femme, Belgique, 21 ans, bachelier, quartier La Chasse, 3 privations)

[2] « En fait on a fait des critères, et on a eu toute une discussion parce que ça ne rentrait pas dedans, parce qu'on avait fait des critères plutôt pour les supermarchés avec tout plein de produits et du coup dans certains magasins spécialisés c'était vraiment difficile de faire rentrer dans la grille. On a discuté ensemble et on a même… on a choisi des critères qui ne s'appliquaient pas. » (G2-SSA-14, homme, Belgique, 34 ans, bachelier, quartier La Chasse, > 3 privations)

Les questionnements se sont également élargis à la notion de « prix juste », à la marge réalisée par les commerces sur les produits, à la part du « prix payé par le consommateur » qui rémunère réellement le producteur, etc. Ces interrogations et ces difficultés à objectiver le critère « prix » et à déterminer un « prix juste » tant pour le/la consommateur.rice que le/la producteur.rice se retrouvent globalement au sein des diverses initiatives d'accès digne à l'alimentation de qualité comme en témoigne la publication du Guide « La Quadrature du Poireau - L'équation impossible des prix accessibles et rémunérateurs ? » par le Réseau CIVAM en France.

Face à la difficulté d'objectiver le critère « prix », d'autres critères d'inclusivité des profils plus précaires sont parfois venus compléter la réflexion, tels que :

- présence d'une offre diversifiée en termes de prix pour chaque type de produit (quartiers Solbosch et La Chasse) ;
- le type de profils de consommateurs qui fréquentent le commerce (quartier Delta) pour éviter de n'avoir que des commerces de « bobos » ;
- ou encore le caractère +/- luxueux du commerce (quartier Ixelles nord).

Ces critères n'ayant pas vraiment d'indicateur mesurable, ils font l'objet d'interprétations diverses où le jeu des prises de pouvoir symbolique peut plus facilement s'immiscer.

La place laissée à la subjectivité et aux prises de pouvoir symbolique

Que ce soit au niveau du « prix » ou d'autres critères, le secteur de la distribution - objet du conventionnement - n'était connu que relativement superficiellement par la plupart des participant.es rencontré.es en entretien compréhensif. Même ceux/celles qui fréquentaient les commerces « alternatifs » témoignaient d'un besoin de clarification sur les différents modèles

[4] https://www.civam.org/ressources/reseau-civam/thematique/guide-la-quadrature-du-poireau/

existants (ex : épicerie coopérative versus chaîne de magasins) et sur leurs spécificités par rapport aux commerces « traditionnels ».

> « Alors je ne sais pas si ça si ça aurait été possible mais de faire venir soit des employés, soit alors les gérants de Barns, Farm, des magasins comme ça et qui nous expliquent aussi le fonctionnement et l'intérêt aussi d'aller dans ces magasins-là plutôt que dans des supermarchés, de faire venir des ces personnes. (…) Ce qui serait bien aussi, c'est de mettre par exemple sur les produits quelle part est reversée à l'agriculteur et quelle part va pour la grande distribution, des choses comme ça, mais que ce serait bien comme un peu le score, le nutri-score qu'ils ont mis en place. Faire ça. Parce que c'est vrai que nous, quand on achète, on ne se rend pas forcément compte quand on va acheter un fromage ou n'importe quoi, quelle part est reversée aux agriculteurs et quelle part est reversée au gérant de la grande surface, à la grande distribution. Ça, on s'est dit que ce serait intéressant. » (G7-SSA-64, femme, France, 26 ans, master, quartier Ixelles nord, < 2 privations)

Iels ont pointé que les ateliers formatifs étaient surtout focalisés sur la production et les conditions de vie des agriculteur.rices et beaucoup moins sur la distribution. Le calendrier déjà bien rempli des ateliers, couplé aux ressources limitées en temps et moyens pour réaliser l'expérimentation (les porteurs de projet ayant surtout fait appel à leurs partenaires au sein du réseau CréaSSA pour la confection et l'animation des ateliers), expliquent en partie ce constat.

Par ailleurs, le manque de transparence des commerces eux-mêmes a été pointé, les tentatives des participant.es pour rechercher de l'information (sur internet, en visitant les commerces en question, etc.) sur la provenance des produits, sur la marge réalisée, etc. étant généralement infructueuses.

> « Comme les grilles, elles étaient un peu subjectives parce qu'on n'avait pas toutes les informations concernant les magasins, nous, on s'était dit que ça aurait été bien si on avait pu aller dans les magasins et poser des questions avant l'atelier, par exemple, à propos de la provenance des produits. (…) On essayait de regarder un petit peu sur internet, on ne trouvait pas forcément, et donc c'était assez difficile quand on faisait passer le magasin dans la grille, et de se dire « Bon, bah là c'est des produits locaux, là c'est exporté » et donc je me rappelle que, par exemple, il y avait une boucherie qu'on n'avait pas fait passer justement dans la grille, ça ne fonctionnait pas. Vers la fin des ateliers, il y a une fille qui voulait absolument cette boucherie, donc on s'est dit bon, on va voir et au final elle était passée parce que voilà, c'était un peu trop subjectif. Et donc on s'était dit, si le projet se mettait en place, ça aurait été bien de faire ça avant pour être bien sûr de nos critères. » (G7-SSA-64, femme, France, 26 ans, master, quartier Ixelles nord, < 2 privations,)

La difficulté d'objectivation de certains critères de la grille a été « solutionnée » de diverses manières. Tout d'abord, les commerces « alternatifs » ont pu servir de filtre pour certain.es au vu de leur engagement plus ou moins formalisé dans la démarche de durabilité, inspirant plus confiance que les magasins « traditionnels » [1]. Ensuite, le poids de « ceux/celles qui savent » a pu influencer de manière non négligeable la prise de décision du groupe. La gamme des « savoirs » reconnus étaient très variables, passant de l'expertise liée au **type d'études suivies**, à **l'expérience personnelle** (ex : avoir travaillé dans le magasin ou un certain type de magasin, avoir subi une injustice, avoir mené sa petite enquête sur un magasin, etc.) [2], à une **meilleure maîtrise des enjeux du système alimentaire** [3], et positionnant ainsi certains étudiant.es comme « expert.e » d'une thématique en particulier.

> [1] « Dans ce type de magasins [ceux qui ont été conventionnés dans son groupe], je trouve que le choix est facile parce qu'en général, ils sont tous un peu dans cette démarche « On veut local, bio et sain ». Je ne sais pas, tu prends les cornflakes et ça va être du maïs, X, Z. Trois ingrédients, c'est

bon. Au Delhaize, tu dois lire tout le temps les étiquettes. Comme, OK, ici, il y a du maltodextricitine, nianiania. Il y a plus de confiance, je pense, dans ce type de supermarché, magasin, épicerie - on les appelle comme on veut - quand on sait que (…) la démarche, que les valeurs sont partagées. » (G1-SSA-5, femme, Espagne, 29 ans, master, quartier Saint Josse, < 2 privations)

[2] « J'avais travaillé dans un des commerces et j'avais une très mauvaise expérience dans ces commerces-là, et je l'ai annoncé à mon groupe. Et directement, il n'y a pas fallu débattre, ils ont dit « OK, out ». Donc je pense que ça, déjà, savoir le niveau éthique, pas seulement environnemental, mais niveau comment on traite les personnes, tout ça. Même si ça n'a pas été dit, c'est tacite. » (G1-SSA-5, femme, Espagne, 29 ans, master, quartier Saint Josse, < 2 privations)

[3] « C'est surtout une qui s'y connaissait vachement, donc on l'écoutait, après il y avait son collègue aussi qui s'y connaissait pas mal, donc ils nous apprenaient des choses. Puis, comme moi je ne suis pas de la région, je ne connais pas tout, surtout par rapport à l'agriculture. Donc, je me renseignais » (G7-SSA-64, femme, France, 26 ans, master, quartier Ixelles nord, < 2 privations)

Le processus de prise de décision étant basé sur la discussion et l'argumentation en groupe, les participants plus **sûrs d'eux**, **maîtrisant mieux la langue** ou **ayant déjà une expérience de ce genre de débats** (ex : dans le monde associatif ou militant) ont eu nettement plus de facilité à faire valoir leurs points de vue. A contrario, les plus timides, ceux qui découvraient la thématique du système alimentaire au travers de l'expérimentation, ceux qui avaient plus de difficulté à s'exprimer ou ceux qui avaient une vision de la SSA différente de celle de la majorité du groupe de quartier ont pu ressentir une certaine frustration, un manque d'écoute (ex : produits exotiques et aspects culturels en balance avec la priorisation de la production locale).

« Après j'ai un débit de parole … je n'ai pas trop mal à parler ni à prendre la parole. Il y a des gens mon groupe de quartier, je ne connais pas le son de leur voix. » (G2-SSA-18, femme, Belgique, 26 ans, master, quartier La Chasse, 3 privations)

b) Au niveau des pratiques

Au niveau des pratiques, l'expérimentation de la SSA a atténué la précarité alimentaire principalement via la possibilité de réserver un budget pour l'alimentation. Nous avons divisé l'échantillon en fonction du nombre de privation comme montrée ci-dessous :

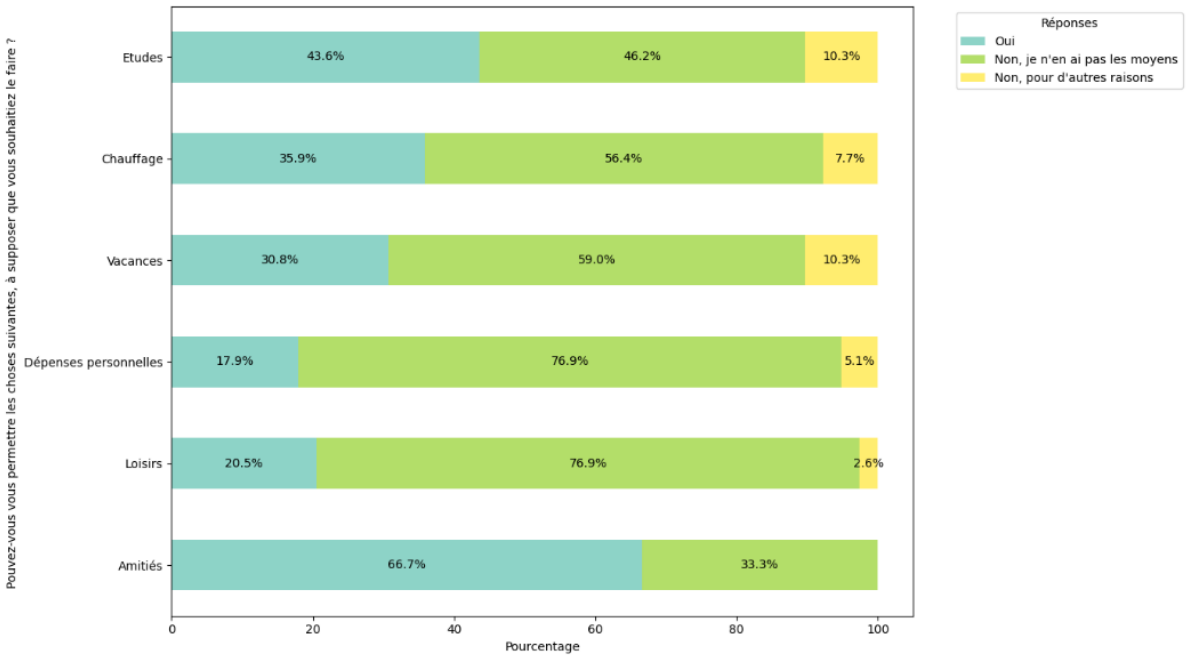

Figure 1 Questionnaire d'entrée - Etudiant·es plus précaires > 3 privations (n=39) - Répartition des réponses (%) par question

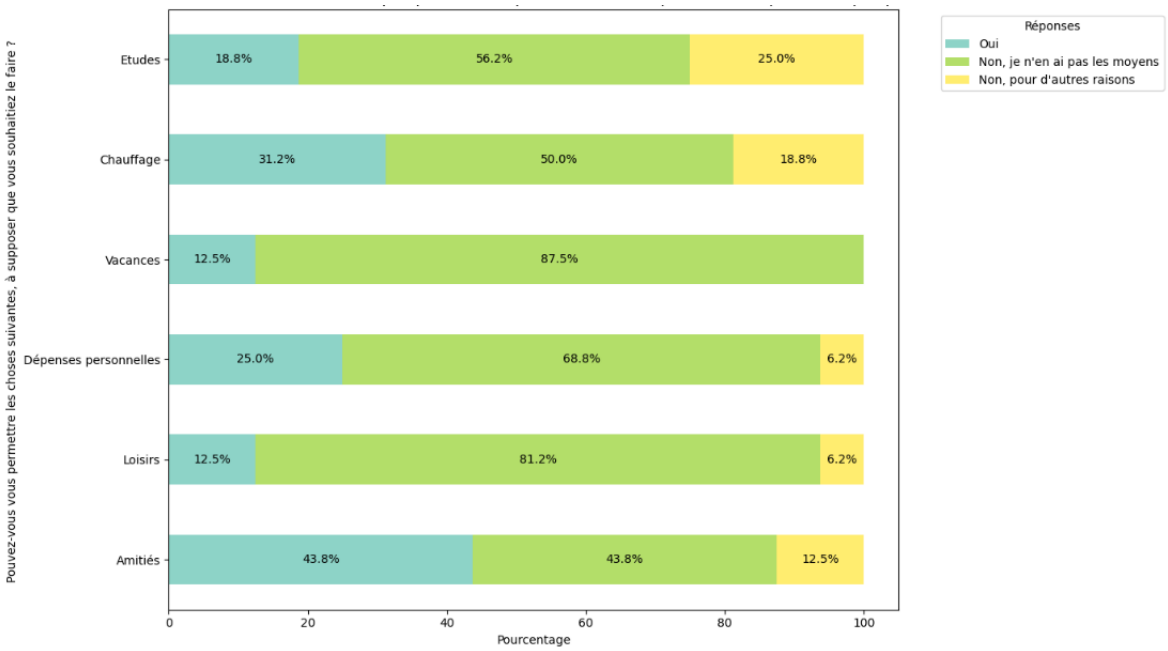

Figure 2 Questionnaire de sortie - Etudiant·es plus précaires > 3 privations (n=16) - Répartition des réponses (%) par question

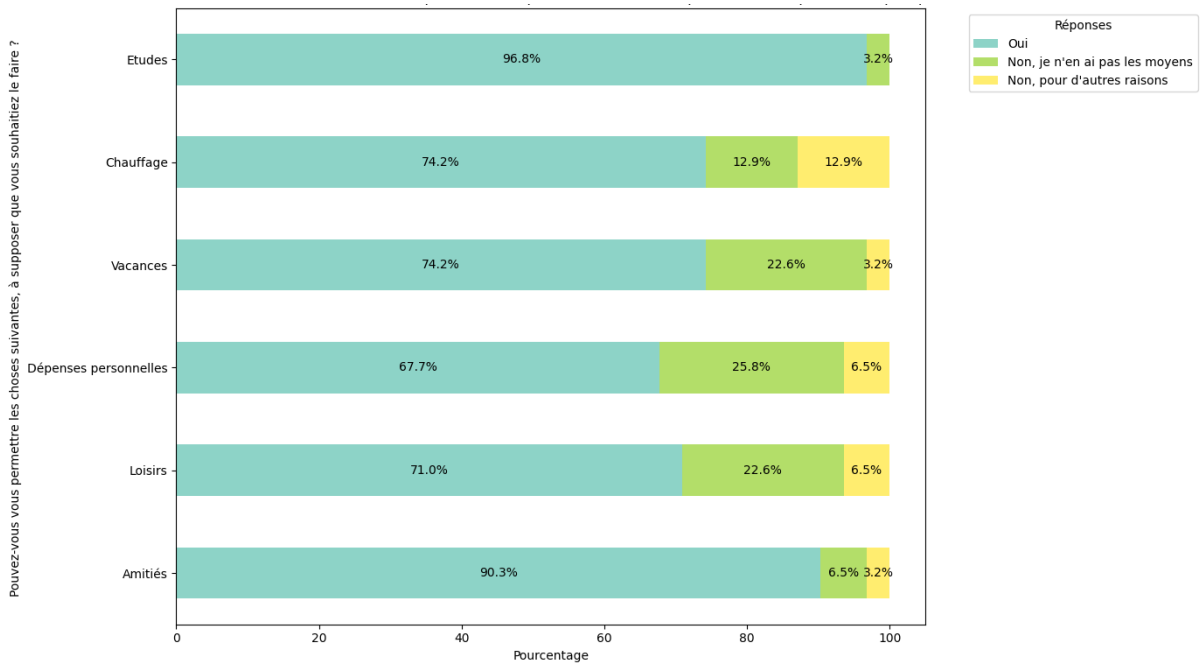

Figure 3 Questionnaire d'entrée - Etudiant·es moins précaires < 2 privations (n=31) - Répartition des réponses (%) par question

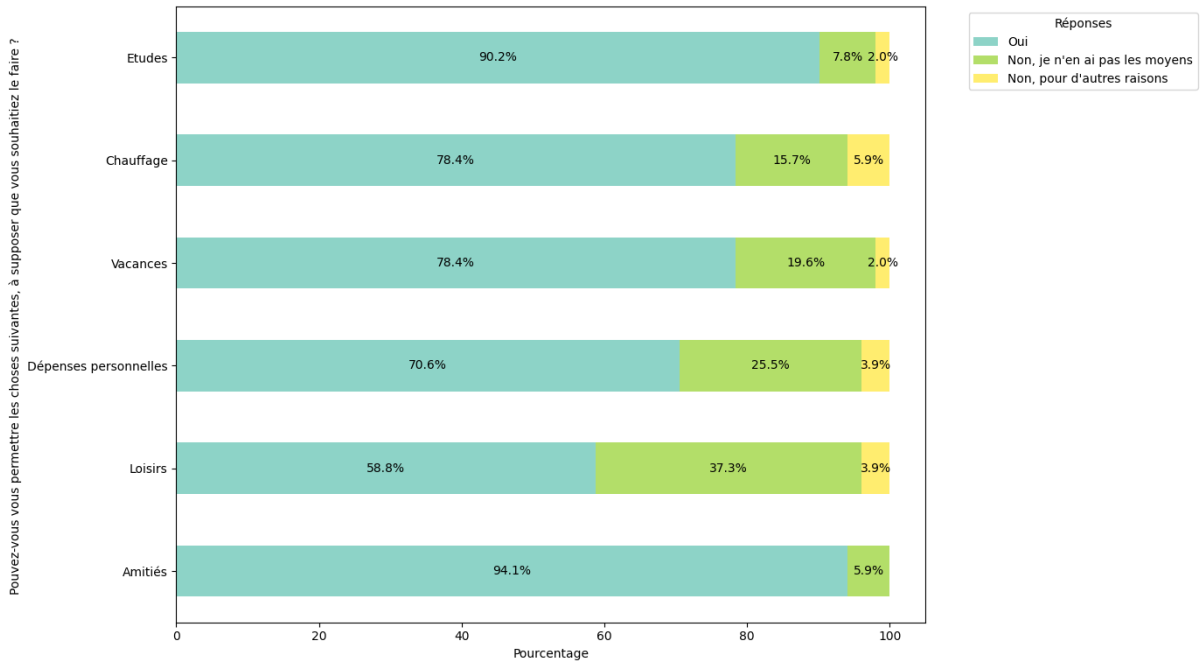

Figure 4 Questionnaire de sortie - Etudiant·es moins précaires < 2 privations (n=51) - Répartition des réponses (%) par question

Chez les étudiant·es les plus vulnérables que nous avons interrogé, et qui cumulent de multiples privations, l'allocation ponctuelle de 100 € a rendu possible l'accès à une

alimentation de meilleure qualité dans le sens où elle a rendu matériellement possible via l'allocation de 100 euros mais aussi symboliquement possible (via un accès aux magasins et un renforcement des significations données à l'alimentation) une alimentation décrite comme meilleure, insistant sur la fraicheur, la variété et la saisonnalité [1]. Cette aide, perçue comme un répit temporaire au sein d'un ensemble d'aides [2], ne suffit toutefois pas à pérenniser les nouvelles pratiques de consommation à l'issue de l'expérience : avec des budgets très serrés, il reste difficile de se rendre régulièrement dans des points de vente alternatifs [3]. La SSA met ainsi en évidence l'interpénétration des différentes formes de vulnérabilité qui touchent les étudiant·es et les publics précaires en général.

En intégrant ces 100 € dans un budget mensuel déjà tendu, les étudiant·es gagnent un petit « bonus » qui, bien que modeste, peut rapidement devenir crucial [4] pour les personnes en grande précarité, notamment les étudiant·es étrangers ou socialement isolés dépourvus de soutien familial. Cette somme permet d'acheter des produits de meilleure qualité ou de couvrir des dépenses imprévues, mais impose également une gestion plus fine du budget global, pouvant générer un stress supplémentaire en cas de mauvaise planification.

Face à ces contraintes, les participants ont développé des compétences budgétaires [5] qui renforcent l'accessibilité financière : la somme fixe allouée à l'alimentation facilite une planification des repas, encourage les achats en gros ou en vrac dans des magasins discount, la gestion de stocks et l'usage d'astuces de cuisine économique (préparation de plats en grande quantité, conservation des restes), soutenues par l'atelier cuisine de l'expérimentation. Ces stratégies diminuent la dépendance à l'aide parentale (paiement du loyer, repas préparés à l'avance, courses) et favorisent l'autonomie financière des jeunes entrant à l'université.

Malgré cela, les étudiant·es en situation de précarité continuent de consacrer une part importante de leur temps à un job étudiant pour subvenir à leurs besoins matériels. Dans quelques cas, la SSA a permis de réduire temporairement le temps de travail (par exemple pendant les examens), mais la pression financière persiste, surtout concernant le logement, ce qui mène parfois à des accros en termes de gestion, voire de mener à une certaine frustration sur la façon d'allouer l'argent de l'expérimentation [6].

En résumé, la SSA, perçue comme une aide alimentaire ponctuelle, offre un répit précieux dans un contexte financier tendu. Son impact, amplifié par une gestion budgétaire, reste limité, soulignant la nécessité d'un soutien plus structuré et durable pour les étudiant·es en situation de précarité.

[1] « Je mange plus équilibré (…) C'est principalement lié au budget. C'est plus simple en fait. (Et du coup, quand l'expérience va se terminer pour toi, y a des choses qui vont pouvoir rester ou c'est très compliqué parce que c'est typiquement budgétaire ?) C'est un point d'interrogation parce que je pense que c'est typiquement budgétaire. Après je ne pense pas pouvoir tout garder mais j'espère ne pas avoir à tout supprimer non plus. » (G1-SSA-6, homme, Belgique, 28 ans, master, quartier Saint Josse, >3 cumuls de privations)

« Je mange beaucoup plus de fruits. Je trouvais ça cher. Ou particulièrement mauvais dans les magasins grande surface. Et beaucoup plus en vrac, beaucoup plus frais, beaucoup plus… de saison. » (G2-SSA-14, homme, Belgique, 34 ans, bachelier, quartier La Chasse, > 3 privations)

Cela est aussi présent chez des étudiant.e.s moins vulnérables : « Je trouve que le légume n'a pas le même goût que l'aliment. Je goûte le pesticide. (…) mais du coup je trouve que les légumes sont quand même meilleurs, les tomates sont meilleures par exemple. Donc la qualité serait le goût. La

qualité... C'est une bonne question, c'est une bonne question la qualité. » (G4-SSA-38, femme, belge, 27 ans, master, quartier Forest, < 2 privations)

[2] « Et donc là, ça me permet de moins travailler, mais ça me permet surtout, en fait, de, s'il y a un moment, j'ai une semaine forte chargée de dire, OK, je ne travaille pas cette semaine. Alors qu'avant, c'était un truc que je n'allais pas pouvoir faire. J'allais me dire, tant pis, j'annule quelque chose d'autre de mon emploi du temps. Que ce soit rater un cours, un événement avec des amis, une activité sportive... » (G1-SSA-3, homme, Belgique, 23 ans, bachelier, groupe Saint Josse, < 2 privations).

[3] « C'est cher. C'est ça le problème quand même. Par exemple, dimanche, j'ai voulu inviter des amis pour faire une lasagne. Je crois que j'ai un peu merdé dans la sélection de mes produits, mais c'est une lasagne végétarienne aux épinards. Et j'en ai eu pour 800 grammes d'épinards à 12 euros. J'étais en mode je comprends peut-être que ce n'est pas la saison des épinards, qu'on fait ce qu'on peut, mais moi je n'ai pas les moyens. Si ce n'est pas payé par la SSA, je n'irais pas là-bas acheter mes épinards. » (G5-SSA-44, homme, Belgique, 22 ans, bachelier, quartier Delta, < 2 privations)

[4] « Je pense que, vraiment, sans As Bean, je n'aurais pas vraiment pu m'acheter à manger comme je le voudrais. J'aurais eu vraiment beaucoup de mal à payer le loyer. Maintenant, je peux payer le loyer, pas de manière confortable du tout, mais voilà, j'ai cent euros que je sais que je peux dédier à tout ce qui alimentaire, et le reste, je peux dépenser dans le loyer, et dans les dépenses annexes. Et ça m'a beaucoup aidée. » (G3-SSA-23, femme, Rwanda, master, quartier Solbosch, > 3 privations).

[5] "Oui, c'est vrai que c'était plus l'argent, c'est sûr que ça m'a vachement aidée, mais aussi le fait de... Le fait d'avoir un peu plus d'argent, ça m'a aussi... Par exemple, le fait de savoir que j'allais pouvoir faire mes courses un jour de la semaine précise. Du coup, je m'organisais mieux. Ça m'a permis vraiment de structurer plus ma semaine. Parce que généralement, avant, je n'avais pas vraiment de budget à l'eau, à la nourriture. Alors que là, le fait de savoir que j'ai 100 euros, ça m'a permis de me donner une structure." (G3-SSA-28, femme, 21 ans, Belgique, bachelier, quartier Solbosh, >3 cumuls de privations)

[6] « je sais que mes colocs souvent elles se retrouvent à avoir dépensé l'argent de la SSA dans ses frais de la vie après … « Ok, en fait, il faut que je trouve de l'argent pour pouvoir acheter des courses dans un magasin cher pour pouvoir compléter sur Cyclos, etc. ». Moi, ça va je n'ai pas eu ce problème-là, mais du coup c'est un truc qui arrive régulièrement. « J'ai payé mon loyer avec l'argent de la SSA et maintenant je dois attendre le virement par exemple de mon travail pour pouvoir aller faire des courses ». Fin bref, … C'est vrai que quand on a vraiment très peu de revenus … c'est frustrant de dépenser cent euros dans des truc aussi chers, alors qu'on pourrait avoir les mêmes trucs pour admettons cent cinquante euros et donner cinquante euros pour aller au cinéma. » (G5-SSA-51, femme, France, 21 ans, bachelier, quartier Delta, < 2 privations)

Les étudiant·es moins précaires utilisent le budget supplémentaire pour financer des activités annexes ou des produits différents qu'iels n'auraient jamais acheté autrement [7]. Les plus précaires, qui ont consommé dans des magasins « alternatifs » ou en vrac, profitent de l'expérimentation pour comparer les prix et ajuster leurs achats en fonction des produits et des moments. Le budget disponible constitue le principal levier d'ajustement : disposer de 100 € permet de planifier les dépenses, réduisant ainsi la précarité tant sur la quantité que sur la qualité de l'alimentation, tout en améliorant la capacité de projection dans l'avenir.

Cependant, les obstacles ne découlent pas uniquement du revenu ; ils résultent également de l'accumulation de privations et des origines sociales. Parmi les différences les plus marquées figure la possibilité de solliciter l'aide familiale en cas de difficulté. Les freins récurrents comprennent le différentiel de coût, les a priori envers les commerces « alternatifs », et la nécessité constante de faire des compromis entre plusieurs critères. La disparition éventuelle des 100 € est décrite dans les entretiens comme un risque de recul des pratiques récemment acquises et une anticipation d'arbitrages entre produits.

[7] « - Et, bah, financièrement, quoi. Ça aide d'avoir 100 euros pour la nourriture, personnellement. Ça me permet de les avoir pour autre chose.

– Moi, ça m'a clairement permis d'avoir de la variété, et pas genre, je vais prendre les trucs les moins chers. Je voyais des fruits de saison que je n'aurais jamais achetés sinon, je voyais des trucs comme ça.
– Tu manges plus de fruits et de légumes aussi.
– Certains produits que je n'aurais jamais osé essayer, et aussi, ça m'a permis même inviter des potes à la maison. En fait, je pouvais faire à manger beaucoup plus facilement pour des gens, et me sentir moins dans le mal en train de compter chaque grain de riz. » (Focus group La Chasse, 15 avril 2025)

A propos de l'accessibilité culturelle et symbolique

a) Au niveau du conventionnement démocratique

Sur base des témoignages recueillis en entretiens compréhensifs, les ateliers formatifs et de conventionnement ont généralement constitué la première expérience de démocratie participative/citoyenne des étudiant.es [1]. Le conventionnement démocratique des commerces (et, dans ce cadre-ci, tous les expérimentateur.rices étaient impliqué.es dans le processus décisionnel) a donc constitué un apprentissage en soi en termes de réflexion et de positionnement sur des enjeux sociétaux complexes, d'opérationnalisation de la théorie vers la pratique, d'argumentation, de prise de décision collective, etc.

[1] « Je crois que c'est l'une des premières fois. Je n'ai pas souvenir d'avoir fait d'autres ateliers comme ça. Non, je crois que c'était l'une des premières fois. » (G7-SSA-64, femme, France, 26 ans, master, groupe Ixelles nord, < 2 privations)

Les ateliers formatifs ont été jugés essentiels pour être en mesure de décider en « connaissance de cause », certain.es avouant leurs très faibles niveaux de connaissance autour de la thématique du système alimentaire [1], d'autres reconnaissant le besoin de consolider leurs connaissances ou de comprendre les interconnections entre les enjeux soulevés [2]. Ils ont permis notamment le partage d'expériences entre les participant.es et des acteurs d'horizons différents en ancrant les réflexions autour de situations de vie concrètes et en confrontant les savoirs théoriques à la pratique. Ces ateliers ont donc constitué une « mise à niveau » des connaissances entre les participant.es [3], sans pour autant en garantir une vision commune, ou définir un « goût commun » de manière précise. Les modes d'expression variés comme le pop-corn, le tour de table systématique, le vote par gommettes et la présence d'un·e animateur·trice au début des discussions sont autant de moyens mobilisés qui ont permis de faciliter l'appropriation des thématiques par chacun.e [4].

[1] « Je n'étais pas consciente de tout l'envers du décor, de comment c'est produit (…) on a beaucoup appris des choses que j'ignorais. » (G2-SSA-16, femme, Belgique, 21 ans, bachelier, quartier La Chasse, 3 privations)

[2] « C'est des choses que je savais déjà, mais c'est un peu des bonnes piqûres de rappel un peu, et … Mais par exemple, c'était le dernier par rapport à la pomme de terre. Ça, par exemple, j'étais abasourdie ! Je n'aurais jamais cru … en même temps, je n'étais pas étonnée mais j'étais même hyper « Ah, waouw, il y a des lobbies de tout, même de la pomme de terre et de voir à quel point

c'est hyper violent au niveau travail, des travailleurs. » (G5-SSA-51, femme, France, 21 ans, bachelier, quartier Delta, < 2 privations)

[3] « Pour moi ces ateliers c'était nécessaire parce qu'après, on a fait des ateliers, on parlait entre nous débatte entre nous et sans ces ateliers, ce qui aurait pu se passer, y'a de grande chance, c'est que beaucoup de personnes se seraient senties exclues parce qu'elles n'avaient pas de connaissance et n'auraient rien à dire. Du coup elles auraient juste arrêté de parler et ça les aurait empêchées de participer. » (G6-SSA-60, homme, France, 20 ans, bachelier, groupe Erasme, > 3 privations)

[3] « [Le fait] qu'on soit un peu plus en mouvement et que ce soit en petit groupe ou en cercle. Et je vois aussi un peu un pop-corn. De faire passer la parole. (…) En fait, ça crée la discussion et même pour les gens qui n'osent pas, ils essaient. Puisqu'en fait il n'y a pas de mauvaise réponse. Et ça c'est bien. Et aussi le fait d'utiliser des images et des votes, qu'on ait été un peu guidés par des mots-clés qui vont faire qu'on va réfléchir à ce sujet-là. Et je sais qu'à un moment donné, on avait même eu des podcasts, etc. (…) Des images, ou alors des photos, des vidéos à regarder et après on en parle, etc. vers la fin. (…) pour que tout le monde participe. Parce que je sais que c'est dur de s'intégrer un peu. » (G2-SSA-16, femme, Belgique, 21 ans, bachelier, quartier La Chasse, 3 privations)

La première liste de commerces conventionnés, proposée par les porteurs de projet et comportant essentiellement des commerces de type « alternatif », a permis par ailleurs de faire découvrir « un autre monde » à plusieurs participant·es - qu'ils soient précaires ou non - notamment ceux qui n'ont pas grandi en Europe [1] ou ceux qui n'ont pas fréquenté ce type de commerces avec leurs parents, et, dans certains cas, de lever des a priori liés à ce type de commerces alternatifs. Cette découverte par l'expérience s'est révélée cruciale, car les participant·es discutaient en priorité des commerces qu'iels connaissaient lors des ateliers de conventionnement.

[1] « Y avait des magasins qui existaient ici, je ne connais même pas,(…), avant je ne connais pas ces genre de magasins, c'est dans les ateliers, j'ai commencé à découvrir ce genre magasin et après je vois, c'est, c'est très bon d'acheter dans ces magasins. » (G6-SSA-53, homme, Haïti, 38 ans, master, quartier Erasme, 3 privations)

« Je trouve que c'est assez légitime, c'est assez normal d'imposer des premiers commerces, parce que voilà, c'est pour aussi découvrir quels sont les commerces, qu'est-ce qu'ils proposent. » (G3-SSA-23, femme, Rwanda, master, quartier Solbosch, > 3 privations)

Les groupes de quartier, du fait de leur taille réduite (maximum 11 membres) et de leur lien direct avec l'objet du conventionnement (les étudiant·es, comme la plupart des Bruxellois.es, font essentiellement leurs courses autour du logement ou sur le trajet entre celui-ci et les lieux d'études ou de travail), ont facilité la participation et l'expression des participant.es [1], de même que la diversité des dispositifs proposés par les animateurs (tour de table, vote par gommettes, etc.) [2], mais les prises de décision n'ont pas pour autant été exemptes de difficultés. Comme évoqué au point précédent « Accessibilité financière », le manque d'information et la difficulté à objectiver certains critères, notamment, ont fait la part belle à la subjectivité et, par là-même, aux potentielles prises de pouvoir symbolique par les participant.es « expert.es ».

[1] « C'est une bonne chose déjà le fait qu'on soit en plus petits groupes ça permet un des échanges un peu plus directs, plus de prise de parole ce qui n'aurait pas été possible je pense que si on avait été 35 en cercle, il en aurait beaucoup qui n'auraient pas su pas su parler, donc et puis aussi le fait qu'on soit par quartier mais on connaît les magasins qui autour de nous donc on sait en parler de

> manière plus précise, je pense. » (G2-SSA-15, homme, Belgique, 25 ans, bachelier, quartier La Chasse < 2 privations)

Les discussions au sein des groupes ont permis, par ailleurs, d'éclairer certains besoins spécifiques – quand ils étaient exprimés [1] - en termes de régime alimentaire (ex : végétarien, halal, exotique), de déplacement, etc. Ces besoins ont finalement été pris en considération s'ils n'avaient pas d'impacts (ressentis comme majeurs) sur les autres membres du groupe de quartier ou sur la cohérence avec les critères de la grille [2].

> [1] « Dans notre groupe de quartier, il y en a un qui parle beaucoup moins, mais il a une expérience très différente de nous, de ce que j'ai compris. Parce déjà il n'a pas toujours vécu en Belgique. (…) Il a vécu dans une ferme. (…) Du coup, des fois quand on parle en fait, je crois qu'il nous trouve un peu détachés de la réalité. » (G2-SSA-14, homme, Belgique, 34 ans, bachelier, quartier La Chasse, > 3 privations)
>
> [2] « En général, ça respectait plutôt bien mes critères à moi. Comme je ne mange pas de viande. C'est sûr que la boucherie-oui, bon, ça, si c'était que moi, je ne l'aurais pas mise après, quitte à mettre de la viande, autant sélectionner peut-être une boucherie, même, si les abattoirs, c'est les mêmes. Je veux dire, si ça rentre dans notre grille de critères, bon beeeh, ça rentre. Sinon, ce serait compliqué. Mais par contre, j'avoue que s'il y avait eu, par exemple, des Carrefours, des Delhaizes, des Colruyts, je n'aurais pas trop compris l'utilité. Je me serais dit c'est un peu étrange, quoi. » (G7-SSA-64, femme, France, 26 ans, master, quartier Ixelles Nord, < 2 privations)

La solution aux besoins exprimés était généralement recherchée au sein du groupe de quartier-même mais nous avons également eu un exemple d'interaction entre une participante et un groupe de quartier différent du sien : une participante du quartier de Forest a réussi à faire conventionner une boucherie halal et bio qui correspondait non seulement à ses pratiques d'achats personnelles mais aussi aux critères de conventionnement du groupe de quartier concerné par ce commerce (Erasme).

> « J'ai pu négocier, on a rajouté une boulangerie près de chez moi et j'ai aussi pu négocier auprès d'une autre commune, Anderlecht, j'ai pu négocier aussi un endroit où je vais acheter du coup ma viande, halal et bio et tout, donc ça c'était trop chouette ! J'ai réussi à les convaincre et en soit ça rentre dans tous leurs critères aussi donc ça c'était vraiment sympa franchement donc voilà moi dans l'ensemble, j'ai beaucoup aimé tous les ateliers et tous les contenus qui nous ont été partagés. » (G4-SSA-36, femme, Belgique, 31 ans, bachelier, quartier Forest, 3 privations)

Globalement, les participant.es se sont montrer satisfait.es des choix effectués même s'iels en soulignaient les limites (ex : la variabilité de l'interprétation, la subjectivité, etc.). Certains désaccords ont été témoignés mais de manière indirecte au cours des entretiens. Comme nous le verrons plus loin, si les commerces conventionnés au sein du quartier ne satisfaisaient pas entièrement le côté « alimentation choisie », celle-ci s'est exprimée également via les stratégies d'achats des participant.es entre différents commerces conventionnés, mais également entre les commerces conventionnés ou non.

b) Au niveau des pratiques

L'expérimentation de la SSA révèle deux constats majeurs en matière d'accessibilité culturelle et symbolique. Les étudiant·es se sentent légitimes à fréquenter ces commerces grâce à une fréquentation répétée qui renforce leur sentiment d'appartenance : iels font état de ce que nous pouvons appeler une proximité sociale entre le magasin et elleux. Cette

légitimité s'allie à la possibilité de choisir son alimentation de façon autonome et agréable [1]. Ce sentiment n'est pas uniforme : les étudiant.e.s interrogé.e.s restent critique des commerces conventionnés [2]. Comme indiqué dans le chapitre consacré aux pratiques, le dispositif a permis aux étudiant·es non seulement de sélectionner leurs commerces via le mécanisme de conventionnement, mais aussi d'intégrer ces choix dans leurs pratiques quotidiennes. Si les étudiant.e.s en font état en entretien de leur diversification alimentaire, les réponses aux questionnaires quantitatifs montrent un impact modeste.

Deux types de pratiques se distinguent alors dans les entretiens : d'une part, l'amélioration de la qualité des repas en privilégiant des ingrédients plus sains, moins transformés et plus nutritifs ; d'autre part, la modification du contenu même de l'assiette, avec l'introduction d'aliments bio, de saison et l'exploration de nouvelles méthodes de préparation.

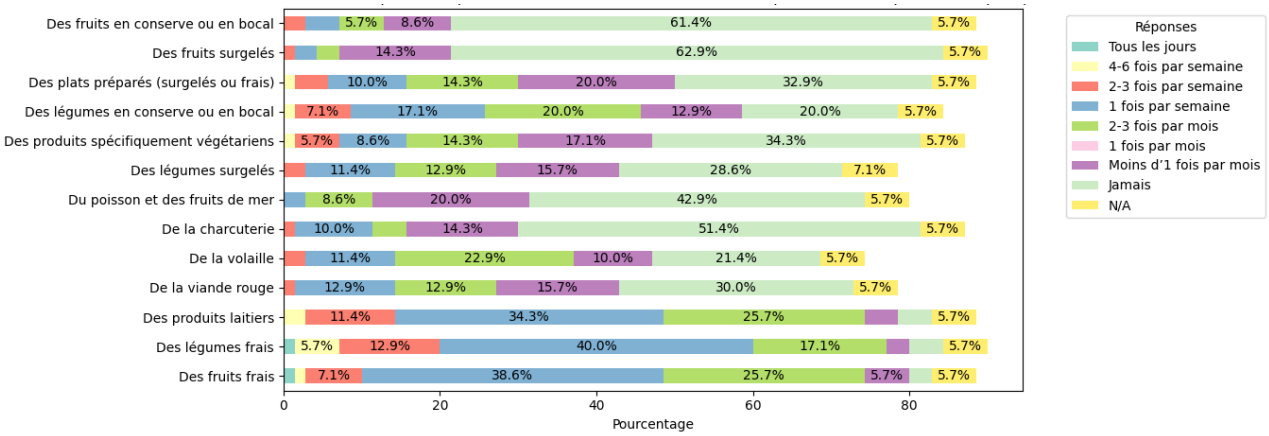

Figure 5 Questionnaire de départ - Fréquence d'achat des aliments (n=70) - Répartition des réponses (%) par question – en ordonné : A quelle fréquence achetez-vous les aliments suivants dans votre ménage ?

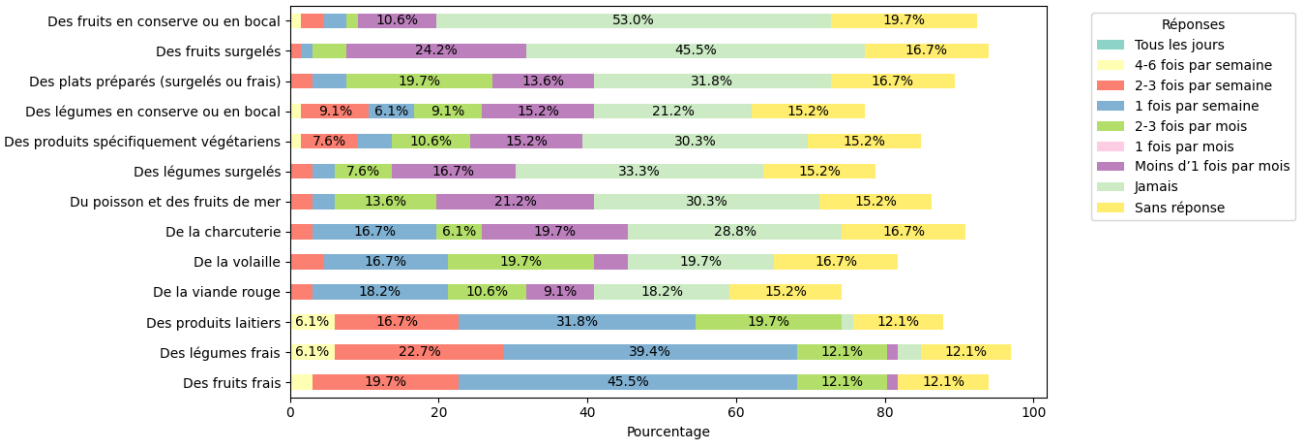

Figure 6 Questionnaire de sortie - Fréquence d'achat des aliments (n=66) - Répartition des réponses (%) par question - en ordonné : A quelle fréquence achetez vous les aliments suivants dans votre ménage ?

Nous voyons par exemple via les deux graphiques ci-dessus que la proportion de consommation fruits frais et de légumes frais à augmenter entre les deux questionnaires passant de 7,1% de fruit acheté 2 à 3 fois par semaine à 19,7%, et 12,9% de légumes frais à 22,7% de légumes frais. Concernant la viande, nous voyons des taux légèrement augmenter entre l'enquête de départ et l'enquête de sortie à la fréquence d'une fois par semaine. Attention cependant, les taux de réponses sont très variables entre les deux graphiques nous permettant simplement de conclure à une tendance dans notre échantillon.

Dans les deux cas, les compétences culinaires, les dispositions personnelles et le sens attribué à ces pratiques jouent un rôle central ; les habitudes alimentaires acquises dès l'enfance façonnent la capacité des participants à adopter et à maintenir ces changements.

L'expérimentation favorise généralement la réappropriation de l'alimentation au niveau individuel. Le fait de « faire ses courses » devient matériellement possible grâce aux 100 €, mais cette activité s'accompagne également d'une actualisation des compétences et des significations, qui s'articulent pour former les pratiques observées. L'accès à ces nouveaux commerces se situe à plusieurs niveaux : financier, bien sûr, mais aussi géographique (groupes de quartier) et social, via un renforcement des significations. Ce nouvel accès permet une diversification alimentaire modeste mais visible lorsqu'on compare les pratiques d'achat avant et après l'expérimentation.

Nous pouvons faire le même exercice de description quantitative sur les lieux fréquentés pour consommer :

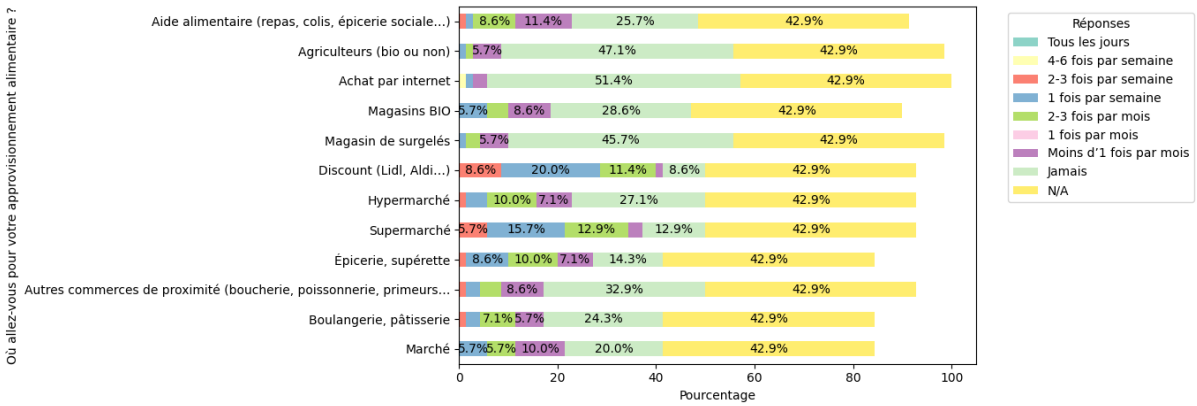

Figure 7 Questionnaire de départ - Lieux d'approvisionnement alimentaire (n=70) - répartition des réponses (%) par question

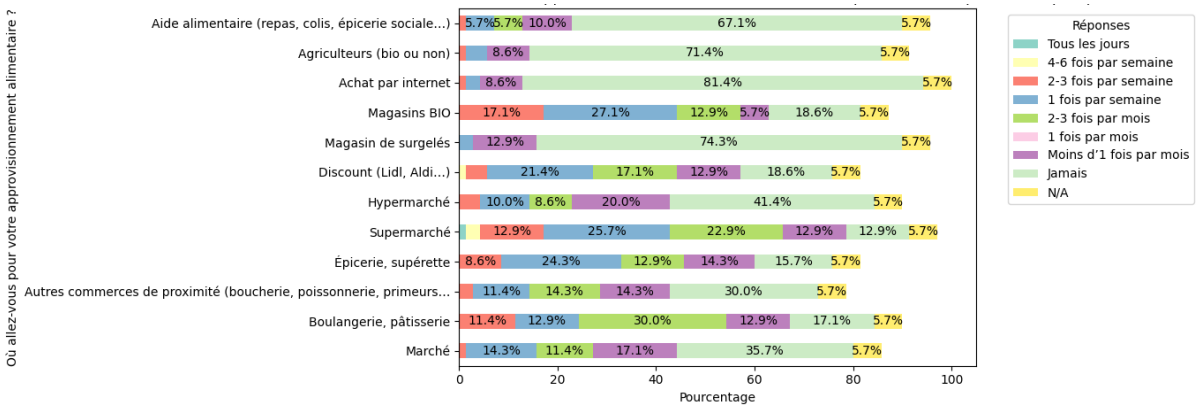

Figure 8 Questionnaire de sortie - Lieux d'approvisionnement alimentaire (n=66) - Répartition des réponses (%) par question

De manière transversale nous pouvons dire que les petits commerces alimentaires et les magasins bio sont fréquentés plus souvent par la cohorte. Cependant, nous devons de nouveau faire état d'un taux de réponse variable et nous prévenir d'un raisonnement circulaire : il est normal que les magasins conventionnés apparaissent plus fréquemment dans les réponses du questionnaire de sortie. Les verbatims des entretiens nous renseignent mieux sur la logique de fréquentation des enquêté.e.s : la plupart estiment qu'ils ne pourront plus consommer autant dans ces magasins qu'avant, tout en souhaitant en garder quelques habitudes, si leurs finances le permet. Ceci est notamment présent chez les étudiant.e.s en fin d'étude qui se projettent un peu plus clairement dans leur avenir [3].

Cela étant, le sujet de l'accessibilité culturelle est davantage abordé lors des ateliers de conventionnement. Du point de vue des pratiques, les étudiant·es interrogé·es expriment une posture critique à l'égard de certains commerces sans remettre en cause leur présence dans l'expérimentation. Les entretiens révèlent que la crainte principale des étudiant·es quant à la pérennité de leurs pratiques nouvellement acquises réside dans le prix des produits [4,5]. Ainsi, une analyse transversale identifie une émancipation (découverte, légitimation) d'une part, et une forme de violence indirecte (impossibilité de poursuivre les achats [6]) d'autre part.

En testant de nouveaux produits et en fréquentant différents types de commerces, notamment bio, locaux et proposant souvent une alimentation en vrac, les étudiant·es interrogé.es ont non seulement amélioré la qualité de leurs repas, mais aussi découvert des aliments et des commerces qu'ils ne connaissaient pas auparavant, voire des lieux où ils ne se sentaient pas légitimes d'aller : crainte d'un prix trop élevé, sentiment de ne pas appartenir à la classe sociale de la clientèle, voire pour certains cas, l'ignorance totale de l'existence de ces magasins. Le cas des petits commerces alimentaires illustre bien cette diversification des produits achetés [7, 8] sans compromettre excessivement leurs principes éthiques. Toutefois, ces compromis se traduisent également dans les pratiques, les étudiant·es poursuivant parfois des achats dans des commerces moins alignés avec les valeurs initiales des ateliers, mais qui répondent néanmoins à une nécessité de consommation [9] (via le prix, ou via la diversité des produits disponibles dans les commerces).

[1] « (et c'est aussi une proximité, on va dire, des choses qui relèveraient d'un attachement pour ces magasins ?) Je pense que c'est les deux aussi, parce que c'est assez proche de mon kot, donc ça, c'est sûr que c'est plus facile. Mais après, c'est aussi, je veux dire, le fait que vraiment, genre, à la Wondercoop, ce que j'aime vraiment bien, c'est vraiment, on rentre, ils se connaissent tous, bon, ils me connaissent pas, parce que je suis un peu extérieur, entre guillemets, mais c'est vraiment bien, donc c'est vraiment, il y a beaucoup de proximité entre eux, et ils sont très gentils et tout ça, donc, enfin, je veux dire, je veux pas dire que je me suis fait des amis, mais les personnes étaient très gentilles et tout ça, donc c'était vraiment bien, ça me donnait envie de revenir, clairement, que dans un supermarché, grande surface, bah, beaucoup moins. Et la Ferme du Chaudron, c'est vraiment le fait que... Ah non, la vendeuse, elle est vraiment incroyable. » (G6-SSA-57, femme, belgique, 24 ans, bachelier, quartier Erasme, > 3 privations)

Ou encore : « Je me sens plus « fancy ». Je ne sais pas comment expliquer ça. C'est sûr que quand je vais chez des Cabas, BioShanti, je me sens tout de suite un peu plus - je ne sais pas comment expliquer ce sentiment -, c'est un endroit un peu plus, forcément de … comme je verrais … de luxe, tout le monde ne peut pas y aller, un peu bobo chic comme ça, et donc forcément je me sens … j'aime bien, j'aime bien être dans cet endroit. » (G3-SSA-32, femme, belgique, 23 ans, bachelier, quartier Solbosch, > 3 privations)

[2] « Bah après je n'aime pas dire ça parce que, moi ce qui m'énerve aussi au Barn, c'est que c'est une population très blanche, très quand même bobo, même si maintenant c'est vraiment, justement j'en parle à ma collègue qui va aussi là, elle dit justement que ça c'est en train de changer, là c'est trop cool. » (G4-SSA-38, femme, Belgique, 27 ans, master, groupe Forest, < 2 privations)

[3] « Une fois que je serai plus aux études et que j'ai un salaire, c'est une habitude que j'aurais envie de retrouver. » (G1-SSA-3, homme, Belgique, 23 ans, bachelier, quartier Saint Josse, < 2 privations)

[4] « Des fois, ça coûte un peu plus cher que d'aller …, mais c'est vrai que va rester quand même un peu je pense, parce qu'on s'est quand même être habitué à changer notre rythme et nos habitudes d'alimentation. Donc, ça va quand même rester, mais est-ce que je vais savoir tenir ? » (G2-SSA-16, femme, Belgique, 21 ans, bachelier, quartier La Chasse, 3 privations)

[5] « Moi, je pense que du coup, je reviendrai globalement au système d'avant, sauf que, bah, du coup, comme l'avait dit X, c'était que j'allais faire de temps en temps, si j'ai vraiment envie de me récompenser ou me faire un petit caprice, j'irai prendre ce petit truc où je sais que c'est vraiment bon. » (G5-SSA-49, femme, Japon, 20 ans, bachelier, quartier Delta, > 3 privations).

[6] « mais ça reste un peu quand même – on s'est fait la réflexion avec mon coloc - un peu cruel puisque du coup, là, on va être en mode raffiné et puis on va devoir retourner à nos courses Colruyt un peu dégueu et que, on aura vu la lumière au bout du tunnel … c'est un peu caricatural mais, ouais, je suis un peu tiraillée entre les deux visions. » (G5-SSA-51, femme, France, 21 ans, bachelier, quartier Delta, < 2 privations)

[7] « On a rajouté un boucher, ce qui me regarde moins pour moi. Mais je sais qu'il y avait des gens qui ne pouvaient pas acheter la viande du Barn par exemple, parce qu'elle était hors de prix. Et allez chez un boucher, ça les a beaucoup aidés. » (G2-SSA-14homme, Belgique, 34 ans, bachelier, quartier La Chasse, > 3 privations)

[8] « Il y a une poissonnerie (…) c'est cool, on achète le poisson, on est directement avec le poissonnier, tout c'est sympa. Ou dans les trucs vraiment en mode genre comme les paniers qu'on peut récupérer tous les mois, dans des trucs comme ça, je pense que j'aurai ce rapport-là. Mais maintenant, vu que je vais surtout au Barn et que je suis très sceptique du Barn, dans l'ambition et dans l'idée du Barn, Ouais, ça, je ne me sens pas... Enfin, je n'ai pas envie d'appartenir à la communauté du barn, spécialement, et voilà. Mais par contre, en vrai, ça, et du coup, pour revenir, en fait, sur continuer à acheter après la SSA, en fait, je me rends compte que je pense que j'ai, à l'intérieur, revalorisé quand même pas mal les petits commerces de quartier,

> les boucheries, enfin, les trucs comme ça. » (G5-SSA- 44, homme, Belgique, 22 ans, bachelier, quartier Delta, < 2 privations)
>
> [9] « Mais je vais quand même chez Cora parce que … je ne sais pas si c'est vraiment pour me déculpabiliser que je dis ça, mais je suis quand même étudiante, voilà, on est encore une fois … je n'ai pas envie de me restreindre, comme je suis jeune. » (G3-SSA-32, femme, Belgique, 23 ans, bachelier, quartier Solbosch, > 3 privations)

A propos de l'accessibilité géographique

a) Au niveau du conventionnement démocratique

L'accessibilité géographique a été fortement travaillée dans l'expérimentation, en organisant notamment les ateliers de conventionnement en petits groupes de quartier. Cela a fait sens avec leurs pratiques de « faire leurs courses » à proximité pour la plupart des étudiant.es rencontré.es en entretien compréhensif. La pertinence de la délimitation du territoire de conventionnement a été en revanche plus discutée pour ceux/celles qui habitaient en « bordure » de quartier ou qui fréquentaient d'autres quartiers pour, a minima, certains achats (ex : profiter d'un déplacement, combler un besoin spécifique).

> « Comme réflexion, je la trouve très bien. L'idée est très bonne. Après, c'est ça. Moi, on m'a mise dans le quartier Saint-Josse, mais j'habite près du Cinquantenaire. » (G1-SSA-5, femme, Espagne, 29 ans, master, quartier Saint Josse, < 2 privations)

Globalement le type de magasins conventionnés montraient une certaine cohérence entre les quartiers autour des valeurs défendues par la SSA malgré l'utilisation de critères, notamment de critères indispensables, assez différents. Une exception est apparue néanmoins avec le quartier Erasme où deux magasins de type « grande surface traditionnelle », le Cora et le HMarket, ont satisfaits aux critères de conventionnement alors qu'un autre magasin, certes issu d'une logique de chaîne mais de type « alternatif », Färm, a été exclu. C'est essentiellement le conventionnement du Cora qui a suscité des interrogations dans les autres quartiers.

> « Globalement, c'était cohérent. Le seul magasin qui m'a un peu posé question et j'en avais parlé avec Antoine et Romane c'était le Cora [à Erasme]. Et je sais que je ne suis pas le seul à avoir eu cette interrogation-là. » (G1-SSA-6, homme, Belgique, 28 ans, master, quartier Saint Josse, > 3 privations)

En comparant les grilles, le quartier Erasme - quartier le plus excentré et moins fourni en commerces de proximité, enregistrant le nombre moyen de privations déclarées le plus élevé (voir annexe 6) et regroupant surtout des étudiant.es réalisant des études liées à la santé (médecine, santé publique, etc.) - s'est essentiellement focalisé sur le consommateur en termes d'accessibilité au sens large (« prix pour le consommateur », proximité géographique en tenant compte des zones plus densément peuplées, et horaires). Le seul critère qui concernait les conditions de production portait sur l'origine des produits frais et de la viande. L'aspect environnemental n'a été considéré que dans une des modalités du critère « qualité de l'alimentation » (la majorité des produits sont bio et frais). Le critère qui semble

avoir été déterminant concerne ce que le groupe a appelé « Infrastructure », traduit dans un critère reprenant le nombre de magasins présents en Belgique. Toute chaîne de magasins comportant au moins 10 établissements, comme les Färm ou les Colruyt, était écartée d'office, alors que la chaîne de magasins Cora, qui possède 7 enseignes en Belgique, a pu être sélectionnée. Bien que ce résultat ait posé question aux membres du quartier dès l'atelier 6, et que le processus itératif de conventionnement permettait des ajustements, ces commerces sont restés dans le réseau de commerces conventionnés de l'expérimentation jusqu'au bout.

> « On voulait éviter justement de mettre des trop grosses enseignes, on s'est dit que c'était un peu le but de l'expérience on pouvait en profiter pour découvrir une manière alternative de se nourrir… enfin pas de se nourrir mais d'acheter différents. Et le problème c'est que le Cora justement il passait tous les critères malgré le fait qu'on ait créé des critères justement pour exclure ce genre de magasin, c'est à dire que nos critères ils n'étaient pas assez bon. » (G6-SSA-60, homme, Français, 20 ans, bachelier, quartier Erasme, > 3 privations)
>
> « Oui, j'en ai parlé à Erasme quand c'était la moitié du groupe qui partait pour poser des questions [lors de l'assemblée plénière]. A ce qui paraît leur témoignage était un peu émouvant, parce que à Erasme il n'y a pas beaucoup de magasins mais moi j'étais … je comprends leur point de vue, puisque je pense qu'il n'y a vraiment rien à côté, etc. mais avoir eu un Cora c'est comme avoir eu un Delhaize ou quoi, j'étais un peu perplexe. » (G2-SSA-16, femme, Belgique, 21 ans, bachelier, quartier La Chasse, 3 privations)

b) Au niveau des pratiques

D'après l'enquête quantitative, avant le lancement du dispositif, les lieux de consommation étaient majoritairement situés à moins de 5 km du domicile. Suivant cette logique, l'organisation de l'expérimentation par quartier a incité les étudiant·es à interroger leurs pratiques alimentaires à partir de leur lieu d'habitation.

Cette accessibilité géographique s'est manifestée non seulement par la proximité physique des commerces (critère de sélection des groupes) [1], mais aussi par une proximité sociale : la fréquentation répétée des points de vente a permis aux étudiant·es de s'habituer aux espaces et aux personnes qui y travaillent, légitimant ainsi leur présence dans des lieux qu'ils ne fréquentaient pas habituellement. L'accessibilité géographique s'est traduite dans les pratiques par une consommation privilégié dans les lieux proches de l'habitation avec quelques exceptions d'étudiant.es « curieux » d'autres commerces [2], dans d'autres quartiers, mais la majorité s'est rendue au plus de son domicile. L'autre point d'ancrage pour les étudiant.es était bien sûr leur lieu d'étude qui fonctionnait également comme point d'accroche de l'accessibilité géographique. Si le commerce n'était pas proche du lieu d'habitation, iels privilégiaient alors une proximité également géographique mais différente.

Cependant, cette familiarisation ne suffit pas à éliminer les inégalités territoriales d'accès aux magasins bio et vrac. Dans les zones où les points de vente sont rares, les étudiant·es adoptent des stratégies d'achat différenciées, optimisant leurs achats en fonction de l'endroit où ils se trouvent. La densité des commerces influe directement sur les habitudes alimentaires : plus le nombre de points de vente accessibles est élevé, plus il est aisé d'ajuster son régime alimentaire. À l'inverse, les territoires excentrés offrent peu d'options, rendant l'accès dépendant des transports en commun ou de la proximité du logement, du lieu d'étude

ou du travail. Ceci montre à quel point le critère d'accessibilité géographique est cruciale dans cette expérimentation.

> [1] « Parce que je suis un peu quelqu'un qui va faire mes courses au moment où je sais que je vais me dire... Là, entre l'endroit où je suis et chez moi, il y a le magasin et j'ai un sac avec. J'en profite. » (G1-SSA-3, homme, Belgique, 23 ans, bachelier, quartier Saint Josse, < 2 privations)
>
> [2] « Les magasins qui ont été choisis... Au tout début, ceux qui nous ont été proposés. Comme moi, j'habite plus vers du côté d'Erasme. C'est vrai que là, le choix est un peu compliqué. Donc après, comme moi, je suis une personne qui aime bien bouger et que ça ne me dérange pas de faire du trajet, j'ai l'habitude. Donc j'allais jusque dans le centre ou plus vers Ixelles pour avoir plus de choix, clairement. Mais je sais que c'était un peu plus ennuyant. » (G6-SSA-57femme, Belgique, 24 ans, bachelier, quartier Erasme, > 3 privations)

Le groupe Erasme illustre parfaitement ces dynamiques. Ses membres doivent composer avec la distance des points de vente, leurs contraintes de temps (déplacements, horaires) et leurs ressources budgétaires, ce qui façonne leurs stratégies d'achat et leur expérience de l'expérimentation [3]. Dans ce quartier, les pratiques d'achat restent plus conventionnelles : les étudiant·es ont recours aux grandes surfaces lorsqu'il n'existe pas de commerce bio ou vrac à proximité. De plus, la nature de leurs études (sciences médicales et pharmaceutiques) impose des stages en journée, parfois combinés à un job étudiant en soirée ; ces emplois du temps limitent les déplacements vers des commerces locaux qui ferment tôt ou n'ouvrent pas le dimanche. Ainsi, l'accessibilité géographique, conjuguée aux contraintes temporelles et budgétaires, conditionne fortement les possibilités d'adopter des pratiques alimentaires plus durables [4]. Cela explique le poids donné à cette variable à la fois dans le conventionnement mais aussi pour ce qui nous intéresse ici, dans les pratiques.

> [3] « Alors au départ je faisais tout à 100% [des courses dans les magasins conventionnés] et là tout ça dépend en fait d'où est-ce que je suis vu que ça ne dépend pas que de moi et des horaires. Donc des fois je suis obligé d'aller faire de compléter quand il manque quelque chose. Mais là en général j'essaie quand même de faire au maximum mes courses dans les magasins conventionnés ». (G6-SSA-56, homme, France, 25 ans, master, quartier Erasme, > 3 privations)
>
> [4] « Le seul problème avec [les ateliers de] 2024, c'était le moment où on devait choisir nos magasins. Le truc, c'est que c'était à peu près une heure, voire plus à chaque séance et très rapidement, on avait déjà fait tous les magasins. Surtout que dans l'endroit où je suis, il y a très, très peu de commerces. », G6-SSA-60, homme, France, 20 ans, bachelier, groupe Erasme, > 3 privations)

Les deux commerces traditionnels ont fait l'objet de stratégies de dépenses particulières inter quartiers, puisque qu'environ 28 % des dépenses enregistrées dans ces commerces via l'application Cyclos étaient le fait d'étudiants n'habitant pas le quartier Erasme (voir annexe 4). Parmi les étudiant.es rencontré.es en entretien compréhensif, deux nous ont expliqué leur démarche (tous les deux ont déclaré subir plus de trois privations dans le questionnaire de début d'expérimentation) :

- l'une a mobilisé la voiture d'un proche pour se rendre jusqu'au Cora, faire des provisions pour solder ce qui lui restait sur le compte Cyclos, juste avant une des échéances où le compte devait revenir à zéro (environ 3 fois sur la durée de l'expérimentation),

l'autre, qui avait par ailleurs déclaré plusieurs privations de type alimentaire dans le questionnaire d'entrée, a séjourné temporairement dans le quartier Erasme par suite d'une hospitalisation.

> « [Cora] c'est super loin. Du coup j'y ai été mais je pense que c'était il y a un mois ou deux. J'y suis allée avec mon frère en voiture. Du coup-là on a pris vraiment beaucoup. Parce qu'en plus j'ai acheté un congélateur du coup. Là j'ai fait vraiment genre comme ça. » (G3-SSA-28, femme, Belgique, 21 ans, bachelier, quartier Solbosch, > 3 privations)

Conclusions

Pour la recherche, les résultats présentés dans le rapport sont spécifiques au cadre de l'expérimentation, qui a ses particularités, reposant notamment sur une allocation et non la cotisation. C'est une réflexion cadrée qui portait essentiellement sur le conventionnement démocratique de commerces, réalisé par les 70 participant.e.s répartis en 7 groupes de quartier. Il n'est pas possible d'extrapoler ces résultats sur une autre population ou sur d'autres expérimentations de SSA.

Globalement, cette expérimentation de SSA nous montre des bénéfices au moins sur quatre dimensions : la santé globale (physique et mentale), la précarité, la capacité tant individuelle que collective à décider librement (*social agency*).

L'expérimentation s'est construite autour du conventionnement démocratique et de la participation. Elle n'est pas exempte des griefs structurels de cette approche en termes de biais potentiels à la participation, ou à la prise de pouvoir symbolique, etc. Nous ne partageons toutefois pas totalement le point de vue extrême de Loisel et Rio (2024) qui suggèrent « d'en finir avec la démocratie participative » arguant que la participation rend plus visibles ceux qui s'expriment déjà et rend invisibles les autres, renforçant dès lors les inégalités. Certes, ce type de mécanismes a pu être observé dans cette expérimentation-ci aussi pour certain.es participant.es dans les ateliers de conventionnement mais a contrario, d'autres, notamment précaires, ont souligné l'importance de l'apprentissage dans ce type d'expérimentation, tant sur le plan des enjeux liés au système alimentaire actuel que de l'exercice de la démocratie dialogique ou la découverte du « monde » des commerces alternatifs. En outre, la participation des publics plus précaires a été facilitée dans cette expérimentation-ci tant que faire se peut via le dispositif « allocation-conventionnement » ne requérant pas de participation financière de la part des candidat.es et allouée dès le démarrage des ateliers, via les ateliers formatifs et via la proposition de dispositifs variés d'expression. Les étudiant·es ont exprimé l'importance et le besoin de décider en connaissance de cause, faisant le lien entre les ateliers de formation et les prises de décision. Ce lien accentue l'ancrage des valeurs de la SSA. Le collectif permet le partage, mais également la légitimation des pratiques non seulement via le groupe mais particulièrement via le débat et la confrontation aux autres. Cela étant, après cette expérimentation la permanence effective des pratiques ne peut être garantie – pour toutes les raisons que nous avons citées dans le rapport complet, en particulier pour les plus précaires.

La SSA, par sa force transformatrice, ne va pas sans contradictions. Nous l'avons vu dans cette expérimentation, plusieurs valeurs s'entremêlent, se confrontent et parfois s'opposent : si pour certains, la SSA doit être un instrument de lutte contre la précarité avec un intérêt plus limité pour les enjeux agricoles, pour d'autres, la SSA doit être l'instrument d'une transformation éthique du système alimentaire, et le prix « juste » pour le producteur par exemple, est un élément sur lequel on ne peut transiger. Il y a ici une véritable différence de point de vue sur l'utilisation de la SSA comme outil.

L'analyse thématique menée à travers le prisme de la théorie des pratiques sociales révèle que l'acquisition de nouvelles pratiques alimentaires ne se résume pas à un simple changement de goût ou de connaissance ; elle implique une recomposition profonde des conditions matérielles, économiques et symboliques qui structurent le quotidien des individus. Via la théorie des pratiques sociales, nous avons décrit cette recomposition en montrant l'interaction entre éléments matériels, compétences et significations.

A l'issue de cette enquête, nous pouvons dire que l'accessibilité financière et géographique sont en interaction à plusieurs niveaux : l'allocation des 100€ rend directement accessibles financièrement tout un type de commerces que les étudiant·es s'approprient à la fois en termes sociaux (légitimité, plaisir) et géographiques – via le conventionnement par quartier qui a mis en avant, mais pas seulement, l'importance de cette proximité géographique. L'attention portée à ces proximités (sociales et géographiques), décidée en groupe, est une valeur ajoutée pour les étudiant·es précarisé·es qui font le choix de leur alimentation, étant moins contraint·es de fait par des limites financières. Les déplacements plus longs jusqu'à Erasme dans les supermarchés conventionnés montre que persistent un effet d'aubaine chez les étudiant·es précaires (voir l'annexe 4) qui sous différentes configurations vont notamment faire du stock alimentaire dans ces magasins. Les entretiens qualitatifs nous apprennent également que cet effet d'aubaine est présent aussi chez des profils moins précarisés, dans une logique d'optimisation du budget.

Si l'offre ne correspond pas toujours à tous les régimes alimentaires – notamment chez les étudiant·es non belges interrogés qui ont expliqué en entretien continuer à se fournir en dehors des magasins conventionnés pour certains produits – les magasins conventionnés correspondent, d'après les étudiant.es interrogé.es, à une alimentation choisie et de qualité. De fait, les critères pour choisir ces magasins ont été décidé en groupe de quartier, méthodologie également plébiscitée lors des entretiens comme leur permettant de réellement choisir leur alimentation par la sélection des commerces, puis avec l'allocation des 100€, iels ont pu tester sur le terrain, leurs choix de consommation. Les étudiant·es ont pu échanger en groupe sur ce qu'iels faisaient déjà (gestion stratégique du budget, optimisation de leur repas…) mais ils ont également pu l'expérimenter de manière concrète dans les commerces en faisant des choix éclairés sur leur consommation, en étant en partie libéré d'un poids financier. Ils ont pu choisir ce qu'iels considéraient être un meilleur produit plutôt que le moins cher.

Enfin, le sens attribué à une nouvelle façon de consommer évolue selon les expériences individuelles et collectives. Les significations associées à l'alimentation (par exemple, identité culturelle, appartenance sociale, responsabilité environnementale) se renforcent ou se transforment au fil du temps, créant une dynamique de renégociation constante.

Les résultats de cette phase pilote servent de socle à une réflexion plus large sur la manière dont le conventionnement démocratique peut contribuer à un système alimentaire plus durable, équitable et transparent.

Annexes

Annexe 1 : Caractérisation des 70 participant.es

70 étudiant·es

- 73% payent un minerval taux plein de 835€
- 17% un taux boursier de 0€
- 4% un taux supérieur à 835€
- 4% ne savent pas
- 2% Taux intermédiaire : entre 213€ et 485€ selon les critères de revenu

Diversité géographique

- 38,6% de France, 35,7% de Belgique, 5,7% Haïti
- 7,1% du reste de l'Europe, 7,1% d'Afrique, 2,9% d'Asie, puis 1,4% du Moyen Orient

Prédominance féminine

- 68% de femme, 30% d'homme, 2% non binaire

Une diversité de niveau

- 50% en Master
- 46% en BA
- 3% en master complémentaire ou de spécialisation
- 1% sans réponse

Cumul de privation

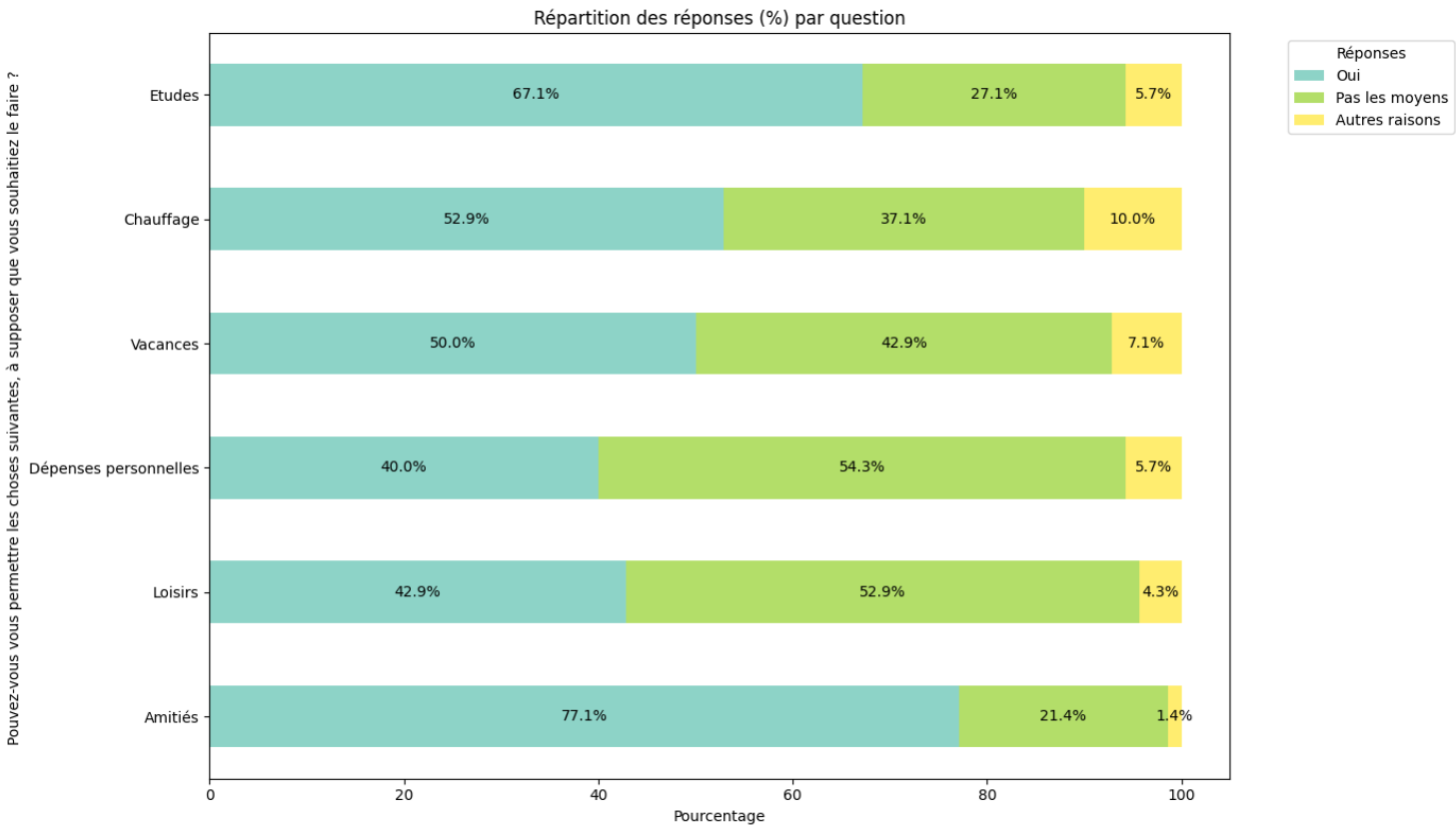

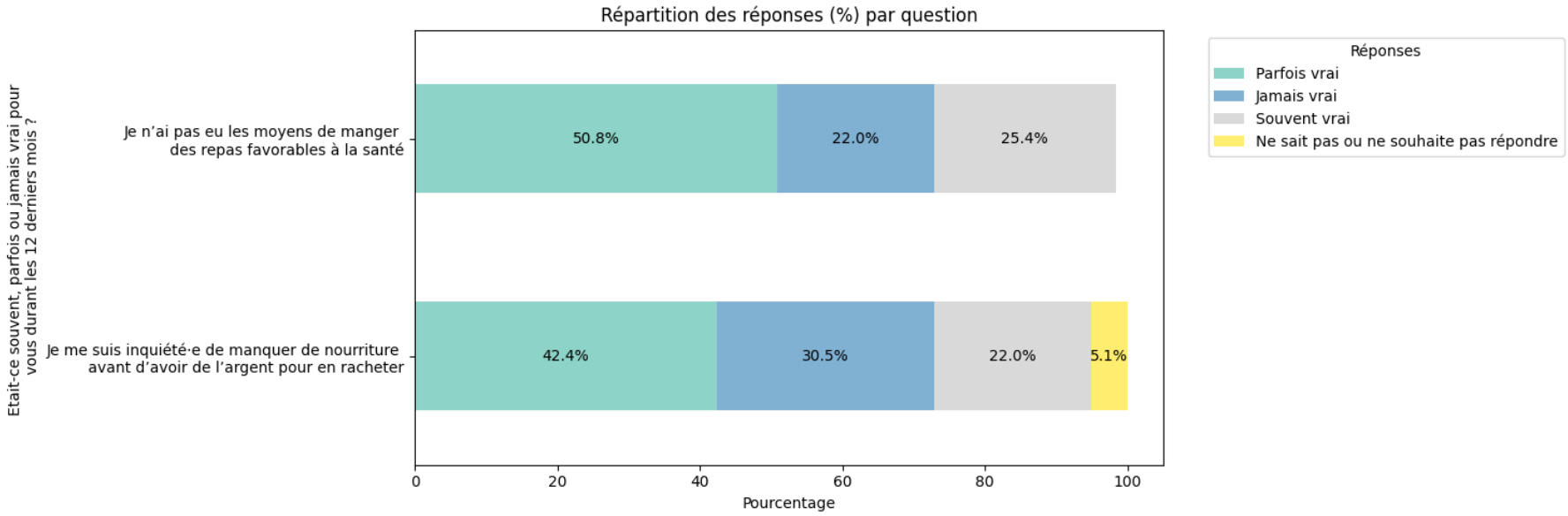
Répartition des réponses (%) par question
Etait-ce souvent, parfois ou jamais vrai pour vous durant les 12 derniers mois ?
Je n'ai pas eu les moyens de manger des repas favorables à la santé
Je me suis inquiété·e de manquer de nourriture avant d'avoir de l'argent pour en racheter
50.8%
22.0%
25.4%
42.4%
30.5%
22.0%
5.1%
0
20
40
60
80
100
Pourcentage
Réponses
Parfois vrai
Jamais vrai
Souvent vrai
Ne sait pas ou ne souhaite pas répondre

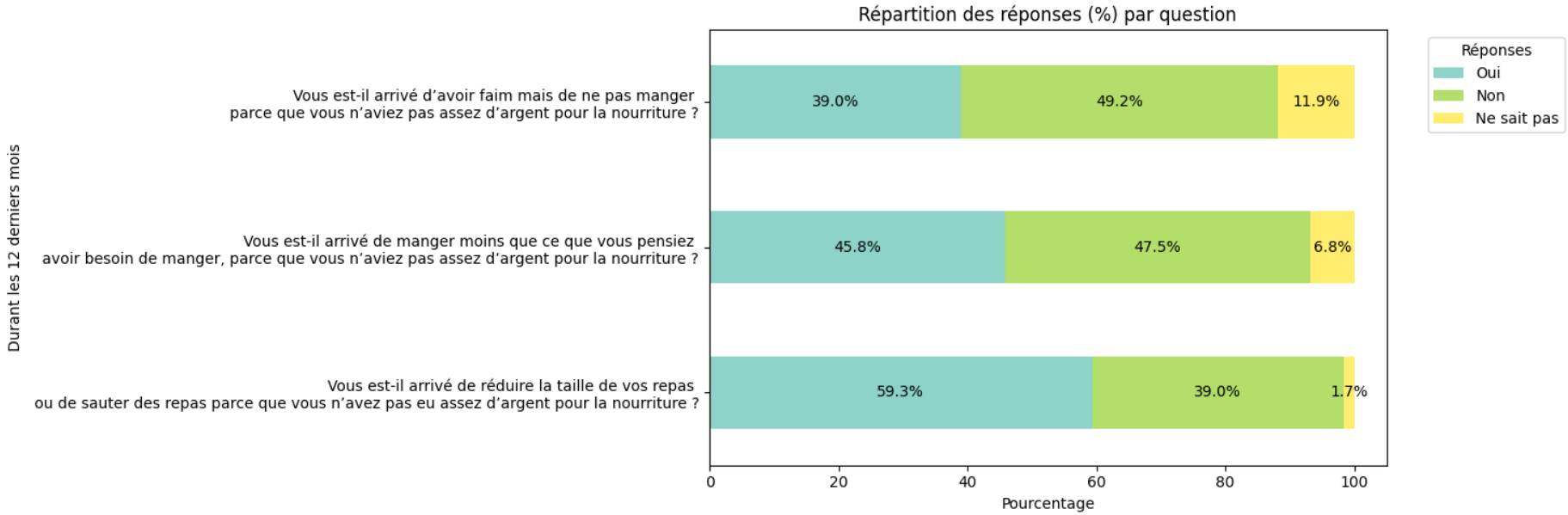
Répartition des réponses (%) par question
Durant les 12 derniers mois
Vous est-il arrivé d'avoir faim mais de ne pas manger parce que vous n'aviez pas assez d'argent pour la nourriture ?
39.0%
49.2%
11.9%
Vous est-il arrivé de manger moins que ce que vous pensiez avoir besoin de manger, parce que vous n'aviez pas assez d'argent pour la nourriture ?
45.8%
47.5%
6.8%
Vous est-il arrivé de réduire la taille de vos repas ou de sauter des repas parce que vous n'avez pas eu assez d'argent pour la nourriture ?
59.3%
39.0%
1.7%
0
20
40
60
80
100
Pourcentage
Réponses
Oui
Non
Ne sait pas

Annexe 2 : Cartographie des lieux d’habitation des étudiant.es et des commerces conventionnés

89 commerces conventionnés selon différentes grilles de critères propres aux 7 groupes de quartiers.

Top 10 des commerces conventionnés fréquentés (en volume d’argent dépensé)

1. The Barn Ixelles
2. BEES coop
3. Bio Shanti
4. CORA
5. Cabas
6. Färm (Hankar)
7. Färm (Chée d'Ixelles)
8. H Market
9. Brüt by Färm (rue Gray)
10. The Barn Etterbeek

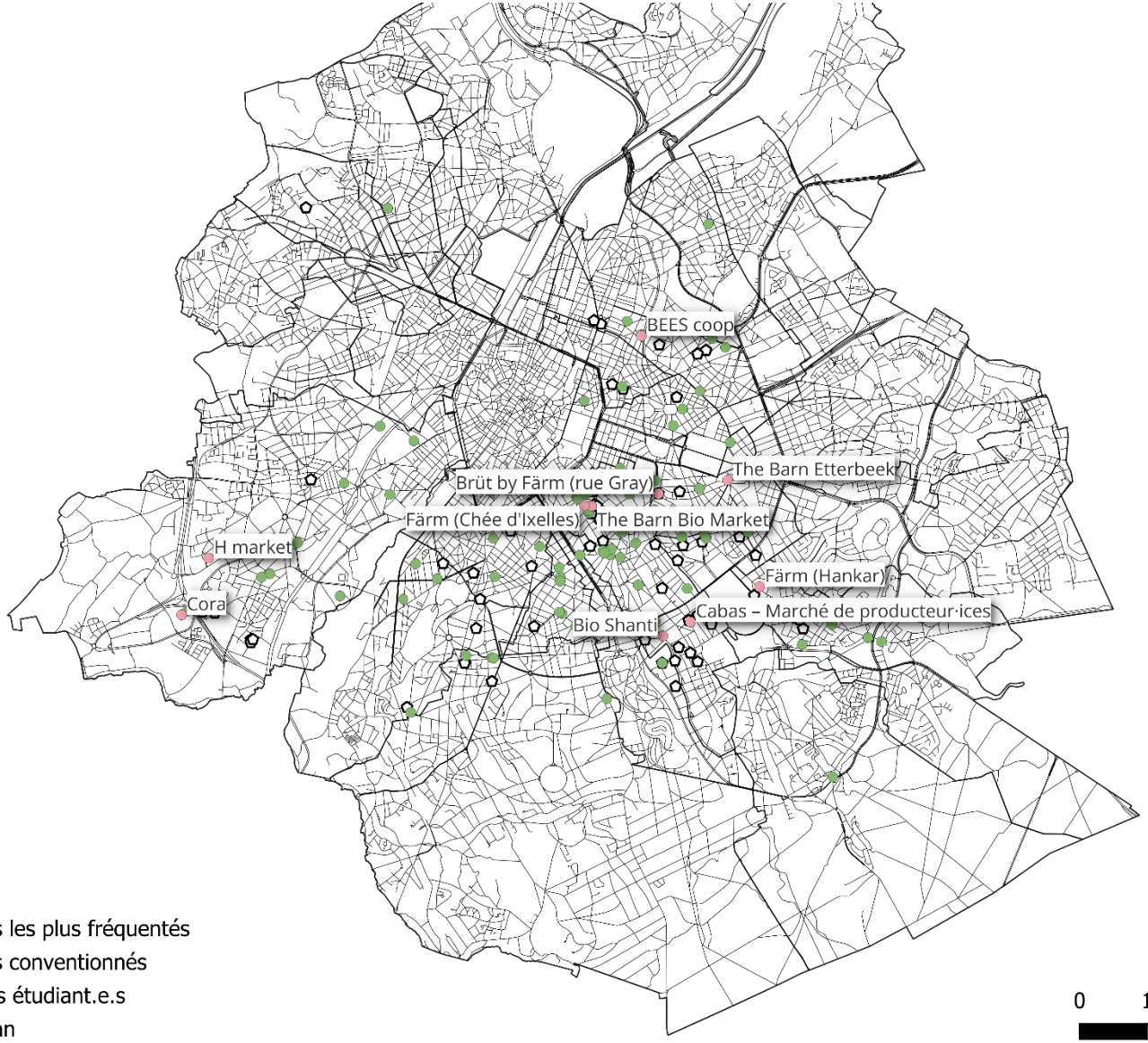

- Commerces les plus fréquentés
- Commerces conventionnés
- Adresse des étudiant.e.s
- Fond de plan

0 1 2 km

Annexe 3 : Caractérisation des 7 groupes de conventionnement par quartier

	Quartier	nbre membres	% F	nbre privations déclarées IN	% membres avec 4-5 privations déclarées IN	nbre privations alimentaires déclarées IN	% membres avec 4-5 privations alimentaires déclarées IN	% de non-réponse aux privations alimentaires déclarées IN	% non UE	commerce dans la liste de départ	nombre commerces ajoutés (in fine)	nombre commerces discutés mais non retenus (in fine)
1	Saint Josse	11	55%	2,7	18%	3,1	36%	36%	9%	BeesCOOP	6	1
2	La Chasse	11	55%	1,8	18%	1,5	0%	64%	18%	Barn	8	5
3	Solbosch	11	55%	2,5	27%	3,2	55%	18%	27%	Barn	5	8
4	Forest	7	100%	2,6	29%	3,8	43%	43%	0%	Barn	10	2
5	Delta	11	55%	2,6	18%	3,6	55%	18%	45%	Barn	6	7
6	Erasme	9	67%	2,8	22%	4,3	22%	67%	22%	wAndercoop	7 (dont Cora et HMarket)	4 (dont Färm)
7	Ixelles Nord	10	100%	1,9	10%	1,8	10%	50%	20%	Cabas, Barn	8	2
	TOTAL	**70**	**68%**	**2,5**	**21%**	**3,0**	**32%**	**42%**	**21%**			

Annexe 4 : Zoom sur les supermarchés classiques (Annexe As Bean)

ZOOM SUR LES SUPERMARCHÉS CLASSIQUES

QUI ? COMBIEN ?

Cora et H-Market sont les deux seuls supermarchés classiques du réseau. Ils se trouvent tous les deux dans le quartier d'Erasme.

> Groupe Erasme : 72%
> Autres groupes : 28%

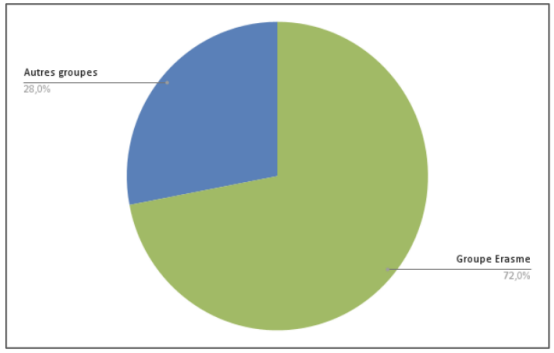

COMMENT L'EXPLIQUER ?

> Groupe Erasme : proximité géographique ?
> Autres groupes : précarité ?

- Cumul moyen panel = 2,6 privations
- Cumul échantillon = 3,9 privations

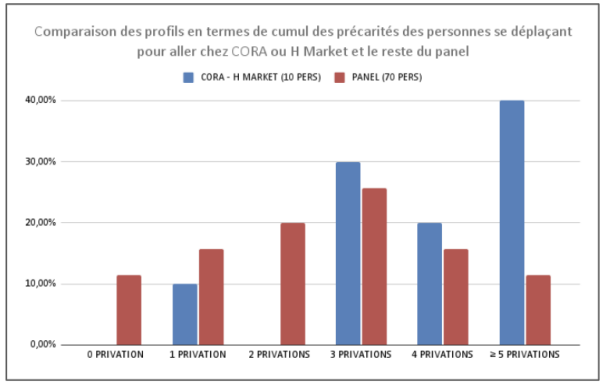

Annexe 5 : Soutien de l’expérimentation aux étudiants précaires (Annexe As Bean)

SOUTIEN AUX ÉTUDIANT·ES PRÉCAIRES

Je n’ai pas les moyens de manger des repas favorables à ma santé
> souvent vrai : 25,4% → 13,6%

Je me suis inquiété·e de manquer de nourriture avant d’avoir de l’argent pour en racheter
> souvent vrai : 22% → 10,2%

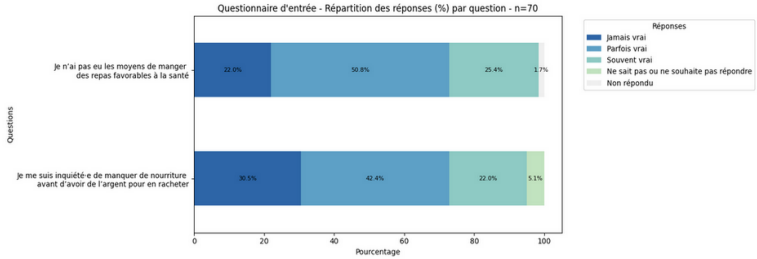

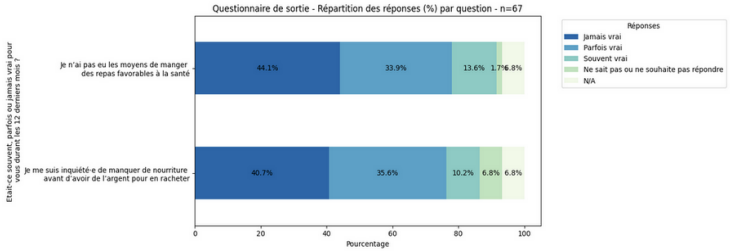

ATTENTION : les chiffres restent très élevés, ce dispositif n’est (évidemment) pas suffisant pour résoudre l’entièreté du problème

UN SOUTIEN AU RÉSEAU GOODFOOD
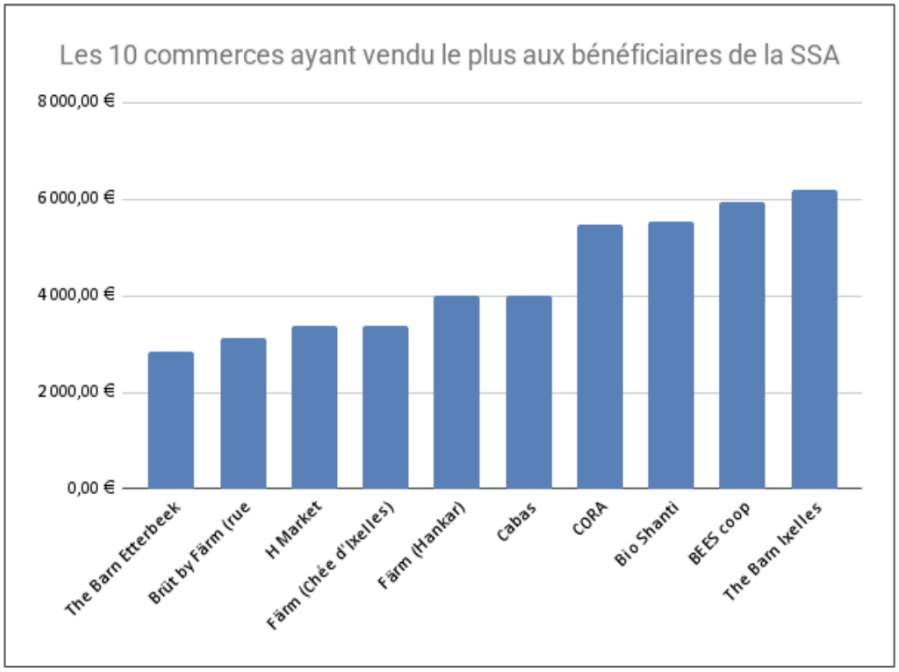
- 62,35% des achats ont été fait dans le réseau Goodfood (+ vente directe et épiceries coopératives)
- 7 commerces concentrent la moitié des achats (uniquement des one-step-shops)
- les 10 commerces les plus fréquentés sont des one-step-shops